



20 ANS

«C'est sur le contenu de la foi chrétienne, sur la richesse de sa morale, sur l'actuel de la parole de Dieu dans l'Ecriture que la Revue tentera de faire porter le Dialogue. Mais c'est aussi sur les requêtes du nom chrétien dans tous les secteurs de la vie de l'homme que l'on essaiera de converser.»

Abbé Jean MASSION
Editorial du n° 1, mars 1967

DIALOGUE

DIALOGUE N° 121

Mars — Avril 1987



«20 ans au service du public rwandais, 20 ans au service d'une information et d'une réflexion abordant tous les thèmes et tous les problèmes de notre pays. Voilà une performance digne d'éloges et qui mérite nos remerciements chaleureux et nos félicitations sincères.»

Président HABYARIMANA
Message à DIALOGUE, le 20.01.1987

SOMMAIRE

Editorial: Lettre aux lecteurs	1
Dossier: 20 ans de Dialogue	5
Message du Chef de l'Etat	5
Message de l'Archevêque	8
Message de l'Abbé Massion	10
J. Ndamungiro: La joie de l'effort	12
G. Theunis: Une « philosophie » pour DIALOGUE	21
D. Nthombi: N'enseignez pas l'Esprit	32
F. Funga: Finances et Promotion	42
Société et Développement:	
J. Ndamungiro: L'information, chef du développement?	46
J. King: L'intellectuel chrétien face aux idéologies	65
A. Nzabandora: Dévaluation, le pour et le contre.....	76
P. Van Damme: Dévaluation, pourquoi pas?	92
Eglise d'ici et d'ailleurs:	
J.P. Godding: Retour à Kibeho	97
D.H. de Jong: Solidarité avec l'Eglise du Burundi	100
Evêques de l'Afrique du Sud: Pour des pressions économiques sur l'apartheid	104
Carnet: Novembre - Décembre 1986.....	111
A travers livres et revues:	
M. Donnet: « La révolution aux pieds nus » de Bertrand Schneider	121
Courrier des lecteurs:	
C.M. Overduive: Ruswo!	127

Editorial



Lettre aux lecteurs

Cher ami lecteur,
Chère amie lectrice,

Notre éditorial sera un peu plus long que d'ordinaire. La raison en est simple. Avec ce numéro, DIALOGUE fête son 20^e anniversaire. Nous avons jugé bon de vous brosser en quelques lignes la naissance de la revue et vous redire ce qui fut et reste son idéal. Nous pensons répondre ainsi au vœu de plusieurs qui de vive voix nous ont avoué être très peu informés à ce sujet.

CARTE D'IDENTITE

DIALOGUE est une revue bimestrielle (paraît tous les deux mois). Elle a été fondée par l'Abbé Jean MASSION (prêtre belge, *fideli donum*) le 1^{er} mars 1967. En ce pays où la mortalité infantile était si élevée, son fondateur a beaucoup craint pour son enfance et chaque anniversaire était une occasion de grande joie. Surtout que ses nombreuses occupations lui laissaient peu de temps pour se consacrer à sa "chère" revue. Pourtant il s'acquiesça si bien de sa tâche que quand il dut confier DIALOGUE

à d'autres mains, elle avait déjà pris son envol. Dans le peloton des principaux tirages de la Presse Rwandaise, elle se plaçait en 1980 au 20e rang (sur 35) et au 2e rang des périodiques paraissant en français.

Polycopiée sur stencils jusqu'en septembre 1969, elle fut imprimée au CELTAR de novembre 1969 à mai 1971, puis à l'Imprimerie de Kabgayi (par système offset).

Ses responsables ont été respectivement :

- * l'Abbé Jean MASSION : mars 1967 - décembre 1980
- * le Père Guy MUSY : janvier 1981 - décembre 1986
- * le Père Yvon POMERLEAU : janvier 1987 ...

CHRETIENNE MAIS NON APOLOGISTE !

La vue de la liste des responsables de DIALOGUE pourrait pousser certains lecteurs à taxer la revue de "Journal d'Eglise" et à ce titre d'être le chantre du catholicisme. Rien de moins vrai. Si la revue est née effectivement de l'initiative d'un prêtre, elle n'est l'instrument de propagande d'aucune Eglise. Dès ses balbutiements, DIALOGUE a affiché sa couleur et ses convictions : "DIALOGUE publie des articles sur des problèmes de pensée et de vie chrétienne et donne des informations sur la vie de l'Eglise".

Cette devise n'a jamais changé mais a cherché plutôt à mieux se traduire. Après avoir déclaré s'intéresser aux sujets touchant la vie chrétienne dans le monde et au Rwanda en particulier, DIALOGUE s'affirme "une revue d'information et de

réflexion qui aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres qui intéressent surtout le Rwanda" et qui "envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne".

EN TOUTE INDEPENDANCE !

L'ouverture de ces nouveaux horizons répond en fait aux vœux des lecteurs exprimés déjà en 1976, "vœu de voir abordés tous les problèmes d'actualité ...". Ce faisant le fondateur de DIALOGUE a tenu à bien préciser le sens du mot chrétien. "La vie chrétienne, écrit-il, embrasse tous les domaines de l'activité humaine, pour y apporter une certaine qualité, naissant des valeurs fondamentales qu'un chrétien respecte et veut promouvoir. La religion est seulement un des secteurs de cette vie chrétienne" (EDITORIAL N° 60).

DIALOGUE n'est donc ni "un moniteur de documents officiels" ni "l'organe officiel d'une Eglise. Elle n'appartient pas non plus à un groupe de pression financière; elle n'est à la dévotion d'aucun organisme de coopération". Dans la ligne tracée par son fondateur et continuée par ses successeurs, DIALOGUE se veut "un carrefour en vue d'un dialogue pour une plus grande objectivité". Elle s'efforce de "faire affleurer, pour le large public, des idées en cours chez nos élites pensantes et de permettre ainsi leur confrontation avec d'autres idées ... Elle représente la pensée d'un groupe de chrétiens qui veulent réfléchir sur les problèmes du Rwanda" (EDITORIAL N° 60).

La célébration du 20^e anniversaire est certes un grand événement. Surtout que DIALOGUE a toujours paru régulièrement et à temps. D'autres journaux nationaux ont eu moins de chance. Ceci dit il ne s'agit pas de dormir sur ses lauriers. Le sage sait que "celui qui ne s'améliore pas cesse d'être bon" et que "celui qui est debout doit prendre garde de tomber". C'est donc sous le signe d'efforts renouvelés que nous entamons cette 20^e année. La petite enquête que nous venons de lancer nous y aidera sans doute.

Notre but n'est ni de disputer quelque classement dans le palmarès de nos journaux ni de nous voir attribuer quelque prix ou médaille. Nous avons toujours le même souhait que celui du fondateur: "que dans l'esprit de service qui fut à l'origine même de la revue ... il nous soit permis de nous réjouir de voir s'étendre, à chaque numéro, le cercle de ceux qui lui portent intérêt".

LA REDACTION

M. Bagwagaza Thaddée, Représentant
au Légal de l'ASBL DIALOGUE



Dossier : 20 ans de Dialogue



Message du Président de la République

C'est avec le plus vif plaisir que je m'associe aux responsables et aux lecteurs de la revue DIALOGUE à l'occasion de son 20^{ème} Anniversaire.

20 ans au service du public rwandais, 20 ans au service d'une information et d'une réflexion abordant tous les thèmes et tous les problèmes de notre pays. Voilà une performance digne d'éloges et qui mérite nos remerciements chaleureux et nos félicitations.

En disant cela - fidèle lecteur moi-même de votre revue - j'ai toujours apprécié la richesse, la variété et la profondeur de la contribution de la revue DIALOGUE à la vie culturelle, spirituelle et intellectuelle du Rwanda.

Au delà de l'exemplaire régularité de sa parution - symbole significatif - la revue DIALOGUE a ainsi, pendant 20 ans, rempli une fonction essentielle - c'est toute la promesse contenue dans son nom ! - qui aura permis à tout notre pays de dialoguer sur ses problèmes, sur son passé, mais aussi sur son avenir, et, dans ce sens, elle aura contribué à cimenter la cohésion nationale par la promotion d'un débat national à tous points profitable à l'avancement de la cause du RWANDA.

L'inspiration chrétienne dont se réclame DIALOGUE n'aura jamais été prétexte pour favoriser des vues sectaires ou une espèce de recherche apologetique dans la façon d'analyser les problèmes ou de présenter un contexte. Au contraire, j'ai toujours

eu l'impression que c'est précisément, grâce au point de vue clair qui est celui de la revue DIALOGUE qu'il lui a été possible d'assumer, si généreusement, toutes ses responsabilités pour la promotion d'un véritable débat national sur les problèmes de notre pays. Le grand éventail de ses contributions justifie ainsi parfaitement bien la réputation qu'elle a acquise quant à l'excellence et l'objectivité de sa direction.

D'avantage encore que pour ses 20 premières années, aurais-je tendance à dire, la responsabilité morale et intellectuelle de DIALOGUE est engagée pour les 20 prochaines années, car notre pays se trouve devant des échéances graves, de grands problèmes, des défis écrasants.

Je souhaiterais que - plus encore que par le passé ! - la revue DIALOGUE se lance dans le débat sur l'auto-développement de notre pays. Si notre pays doit continuer à progresser, le concours de toutes ses forces vives lui sera indispensable; parmi ces forces vives, je compte tout particulièrement les intellectuels - où qu'ils se trouvent, quels qu'ils soient, professeurs, fonctionnaires, artisans, étudiants, hommes de l'église, chercheurs -, c'est-à-dire, tous ceux qui ont quelque chose d'utile à dire au sujet des problèmes et des solutions possibles pour le RWANDA.

Qui mieux que la revue DIALOGUE sera en mesure, grâce à la crédibilité dont elle jouit, grâce aussi à sa réputation - d'indépendance et d'autonomie d'esprit, de montrer l'exemple et de stimuler toujours plus les dialogues d'idées, et, de par son action catalysatrice, de continuer à contribuer si efficacement à l'avancement de notre auto-développement !

Je fais donc entièrement confiance aux responsables qui ont repris le flambeau, à un moment symbolique, pour qu'ils trouvent, les formules pouvant

renforcer toujours mieux l'impact, la portée et la promesse d'une presse objective, autonome, indépendante, mais inspirée de la meilleure volonté d'œuvrer pour le bien de notre pays, le RWANDA, pour l'unité de son peuple et pour son développement.

Le RWANDA qui fêtera lui-même, d'ici quelques mois, le 25ème anniversaire de la reconquête de son indépendance politique, aura besoin, pour affronter l'avenir, de toutes les forces vives et surtout celles que DIALOGUE réussit si bien à stimuler et à promouvoir.

C'est toute la promesse, c'est tout l'enjeu, tels que je les vois pour DIALOGUE, c'est aussi toute notre confiance, la mienne et celle de tous les Rwandais, qui est ainsi exprimée.

Je souhaite à la revue DIALOGUE un avenir brillant, à l'image de ses 20 premières années, pour le plus grand bien de notre pays, le RWANDA.

Kigali, le 20 janvier 1987

HABYARIMANA Juvénal
Général-Major



Juvénal Habyarimana
Général-Major



Message de Monseigneur l'Archevêque

Une jeune fille ou un jeune homme qui a vingt ans devient majeur ou adulte. La revue DIALOGUE a atteint sa maturité non seulement de son existence mais aussi de sa forme et de son contenu.

DIALOGUE a commencé timidement avec l'initiative de l'abbé Jean MASSION. Grâce à l'assiduité des rédacteurs qui se sont succédés et l'envie du comité de rédaction, DIALOGUE a grandi en s'améliorant. Tous ses lecteurs conviendront que les articles qui y apparaissent sont d'intérêt majeur d'autant plus qu'ils traitent des problèmes d'actualité dans plusieurs domaines : économiques, politiques, sociaux, culturels, religieux et scientifiques.

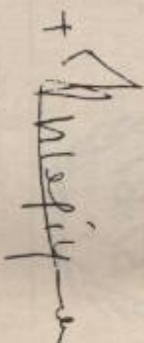
Mes félicitations et encouragements s'adressent donc tant aux rédacteurs qu'à ceux qui fournissent des matériaux. La qualité attrayante d'une oeuvre ou d'un journal dépend en grande partie de la manière qu'il présente à ses lecteurs. Sur ce j'estime que la revue DIALOGUE a rendu un grand service à la Nation notamment à ceux qui s'intéressent aux problèmes du pays. Pendant ces 20 ans écoulés, DIALOGUE a été un bon instrument d'information et de réflexion. S'il maintient sa ligne, il atteindra le but qu'il s'est fixé.

Il n'y a pas de honte à tourner son regard en arrière tant que l'on est convaincu que le passé stimule le présent et inspire le futur. Les vingt années écoulées n'empêchent donc pas une vérification, un tri, un rééquilibrage, un réajustement, que sais-je encore ? ... Il importe de s'adapter dans le temps et dans l'espace, en d'autres termes de progresser.

De fait, vingt ans ne sont qu'une étape et non un aboutissement. Ce n'est peut-être qu'un simple arrêt préparant un nouveau départ. "Je ne m'estime pas déjà au but, ni déjà devenu parfait, mais je poursuis ma course ...", en attendant quel que soit le point déjà atteint, marchez toujours dans la bonne ligne ..." (Phil.3,12-16).

Mon souhait le plus sincère pour toi, DIALOGUE, va de l'avant, bonne continuation, longue vie !

+ Vincent NSENGIYUNVA
Archevêque de Kigali

+ 



Nous avions demandé à l'Abbé Jean Massion, fondateur de la Revue, une contribution pour ce numéro jubilaire. Son âge avancé et son état de santé ne lui ont pas permis de le faire. Mais il a tenu à adresser par écrit à DIALOGUE et à son nouveau secrétaire de rédaction des messages d'encouragement. Nous en publions les principaux passages.



Message de l'Abbé Massion

Cher Père,
Chers amis de DIALOGUE,

Je vous remercie vivement d'avoir pensé à m'envoyer de bons vœux pour les fêtes de fin d'année. Moi-même je vous adresse mes meilleurs souhaits pour vous et vos familles. Et cela va sans dire pour notre cher DIALOGUE.

Je me réjouis de voir la Revue s'incarner de plus en plus dans les problèmes du Rwanda et les articles émaner de Rwandais.

Je prie Dieu de bénir votre travail et de vous permettre de contribuer ainsi à un Rwanda en progression constante à tous les plans.

... J'applaudis à votre projet de donner au numéro de mars 87 de DIALOGUE un lustre spécial, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Revue.

C'est vraiment à contre-cœur que je ne puis, comme vous le demandez dans votre lettre, vous envoyer un texte qui serait ma contribution au numéro jubilaire.

Croyez bien que je continue à être, spécialement dans mes prières, à côté de ceux qui tiennent la Revue debout.

La prise en charge que vient de terminer le P. Musy a été, pour DIALOGUE, un temps de profondeur et d'extension de l'audience de la Revue.

Je suis certain que votre nouvelle tâche de secrétaire de rédaction, sera pour la Revue le temps d'un nouveau bond en avant.

Puisse le Comité de rédaction, que je salue très amicalement, continuer à prendre sa part de la subsistance de la Revue.

J. MASSION





LA JOIE DE L'EFFORT

COMME TOUTE NAISSANCE !

Rome ne s'est pas construite en un jour. *DIALOGUE* non plus. Il a fallu des hommes courageux et tenaces qui ont payé de leur temps, de leur poche, de leur personne. Ce texte qui n'a rien d'un panégyrique veut pourtant leur rendre hommage. Les passages en encadrés sont tirés de l'article intitulé "*DIALOGUE*" du Père A. COMBLIN paru dans *DIALOGUE* n° 1 mars 1967, p. 9-16.

Lancer une revue en français dans un pays où la population est encore en grande partie alphabète tenait d'une gageure. Surtout que le tout se faisait bénévolement et en plus des responsabilités habituelles. L'Abbé Massion a lui-même reconnu d'emblée la dureté de la tâche : "Il n'est pas facile de participer à la rédaction d'une revue bimestrielle, surtout lorsque l'étroitesse de son budget oblige à recourir, pour son édition, à de bonnes volontés disséminées dans le pays. C'est le sort de *DIALOGUE*. A peine le numéro 2 est-il sorti qu'il faut que le troisième soit prêt. Il devient dès lors difficile de serrer de près l'actualité et de se faire l'écho des réactions récentes suscitées par la lecture de la revue" (Editorial n° 3).

1. Ancien Comité Exécutif (1983 - 1986).

De gauche à droite :

M. Ngonbrou Jean-Baptiste, Représentant Légal - M. Bagambiki Zéphyrin, Représentant Légal Suppléant - M. Funga François, Trésorier - Père Guy Mury, Secrétaire de Rédaction.



2. Comité Exécutif (1987 - 1989).

De gauche à droite :

M. Funga François, Trésorier - P. Yvon Pomieriau, Secrétaire de Rédaction - M. Bagambiki Zéphyrin, Représentant Légal Suppléant - M. Niambungiro Joseph, Rédacteur.

N.B. : M. Bagambizi Théodèle, Représentant Légal ne figure pas sur la photo. On le voit à la page 4.



"Le périodique qui naît avec ce numéro n'a d'autre ambition que d'être le lieu de rencontre des hommes de bonne volonté qui, dans un esprit de respect mutuel, s'attachent davantage aux vérités fondamentales qui doivent guider leur action et partagent leurs espérances, leurs efforts et aussi leurs difficultés, en vue de faire du pays "une demeure digne de l'homme".

Au sixième numéro, la même difficulté demeure : "La difficulté qu'éprouve tout homme à s'asseoir devant une table à écrire, n'épargne pas ceux qui résident au Rwanda ... Reconnaissons-le, il est dur, après les heures de travail professionnel, de coucher sur le papier, en bon ordre, les idées qu'on remue dans sa tête" (Editorial). Mais en même temps l'Abbé Massion éprouve la joie très saine d'un effort récompensé : "Nous avons tenu un an. Le nombre des abonnés approche des 250. On nous témoigne de la sympathie, plus souvent de vive voix que par écrit" (idem). Une année plus tard, c'est presque la certitude du succès. On se permet même quelque humour : "DIALOGUE célèbre, avec ce numéro, son deuxième anniversaire ... La mortalité infantile est en régression au Rwanda, non seulement pour les hommes, semble-t-il, mais aussi pour les revues" (Editorial n°12).

Enfin le succès semble définitivement assuré avec le 20e numéro : "Nos lecteurs apprendront avec plaisir que "DIALOGUE" a le vent en poupe. De très nombreux témoignages de sympathie nous sont parvenus à l'occasion du renouvellement de notre présentation". Six ans plus tard ces sympathies se concrétisent davantage. Entraide et Fraternité (Belgique) et l'Oeuvre Pontificale de la Propagande de la Foi accordent des subsides à la revue. Ceux d'Entraide et Fraternité continueront jusqu'en

1986. Ils seront appuyés par des subsides de communautés religieuses, de quelques dons ponctuels d'organismes ou individus.

... "Le dialogue naît du désir de s'écouter l'un l'autre, pour s'enrichir l'un l'autre"...

... "Le dialogue est bilatéral; il est rencontre de deux personnes qui veulent se reconnaître comme personnes, s'estimer, échanger et s'enrichir mutuellement"...

UNE OMBRE AU TABLEAU

Le 12 juin 1980 le Comité de rédaction doit trouver des remplaçants à l'Abbé Jean Massion qui rentre en Belgique pour des problèmes de santé et M. Glesner qui quitte définitivement le pays. Ce dernier était secrétaire d'administration depuis 10 ans, bénévolement. Il s'occupait des abonnements, de la correspondance, de l'emballage et des expéditions, des finances. Les personnes pressenties (2 religieuses) ne sont pas disponibles. Finalement 3 membres du Comité de Rédaction acceptent d'assurer l'interim en attendant le retour (qu'on souhaite prompt) de l'Abbé Massion. Mais l'abbé tarde à rentrer. De commun accord tout le travail est confié à une équipe de trois personnes qui pratiquement le laisse à une seule.

Les réunions du Comité de rédaction du 12 mars et du 7 mai 1981 ne rassemblent respectivement que 3 et 4 membres. On sent la crise et une menace pour la survie de DIALOGUE. D'autant que d'autres journaux et revues sont en train de naître. Il faut à tout prix confier la direction de DIALOGUE à une personne (à un Rwandais de préférence), équilibrer

les finances, doter la revue d'un statut bien défini, lui donner un cadre légal. On propose comme responsable soit une personne physique, soit une communauté religieuse, soit l'Office des Moyens de Communication Sociale, soit une A.S.B.L. (Association Sans But Lucratif).

Si aucune de ces solutions n'était réalisable, il ne resterait plus qu'à arrêter la publication, ou alors à changer de formule. Par exemple convertir la revue en "bulletin" périodique trimestriel publiant essentiellement des recensions et des critiques de parutions dans le pays. Et voilà que tombe cette triste nouvelle : sur conseil de ses médecins, l'Abbé Massion ne pourra plus regagner le Rwanda. Enfin pour la petite histoire la machine à dactylographier de DIALOGUE se trouve sous séquestre. La société TECHNIRWA à laquelle elle avait été confiée pour réparation vient d'être fermée sur ordre du Parquet.

"Il n'y a de dialogue qu'entre hommes libres. Si l'on n'accepte pas que l'autre soit vraiment différent, sous une forme ou sous une autre, on finira par faire triompher la violence. Si, au contraire, on permet une vraie discussion, une vraie confrontation dont le but n'est pas de triompher, de l'emporter et d'être vainqueur, ce qui signifierait un vaincu, un humilié, il y aurait passage du monologue au dialogue".

LES INSTRUMENTS DE LA PROMOTION

Une réunion extraordinaire du 20 août 1981 arrête les grandes lignes de la future organisation de DIALOGUE. A savoir la constitution d'une

ASBL, la nomination d'un Comité exécutif par une Assemblée Générale, d'un Comité de Rédaction, d'un Directeur de Rédaction. On y travaille d'arrachepied. Le 5 décembre 1981, 29 personnes ont déjà répondu favorablement à l'appel d'être membres de la future ASBL. L'Assemblée Constituante se réunit le 19 juin 1982 et élit le premier Comité Exécutif. Celui-ci comprend un Représentant Légal, un Représentant Légal Suppléant, un Trésorier, un Secrétaire de Rédaction. Trois mois plus tard, le Ministère de la Justice accorde la personnalité juridique à l'ASBL DIALOGUE. L'Association compte aujourd'hui 47 membres et les demandes d'adhésion continuent à parvenir à la Rédaction. La même ASBL a chargé le Comité Exécutif d'élaborer une stratégie de financement de la revue à court, moyen et long terme.

Entretiens la Revue a engagé en mars 1981 un secrétaire-dactylographe et en novembre 1982 un journaliste-rédacteur. Ce qui a entraîné la modification d'un article du Règlement d'Ordre interne qui stipulait qu'aucun service n'était rémunéré. En même temps beaucoup de petits moyens ont été mis en œuvre pour mieux faire connaître la revue. Tels l'amélioration de la présentation, la recherche de nouveaux abonnés, la multiplication des points de vente, la recherche de correspondants (bénévoles), la stimulation des auteurs. Petit à petit on s'achemine vers un service promotionnel qui n'exclura pas bien sûr le bénévolat.

APPEL AU "DIALOGUE"

Chaque éditorial est une occasion pour inviter les lecteurs à s'abonner mais aussi à réagir. Parmi bien des appels au "dialogue" citons celui-ci : "un vœu du comité de rédaction est que nos lecteurs nous fassent part de leurs réactions... Pour mériter son nom, la revue doit pouvoir compter sur des partenaires qui s'expriment" (Editorial n°52).

La même quête se lit dans le n° 53 : "Plus d'une fois, nous avons souligné notre désir de ne pas voir "DIALOGUE" dégénérer en monologue ... Si nous avons un vœu majeur à formuler, c'est que se multiplient les interventions de nos lecteurs. Nous savons à quoi nous nous exposons. Mais une volonté de sérénité ne signifie pas campagne de mutisme" (Editorial).

"Il ne faut pas que l'on s'y méprenne, le dialogue ne signifie en rien une espèce de nivellement qui supprimerait toute autorité. Au contraire, toute société supposant, par définition, une véritable autorité, l'esprit d'authenticité nécessaire au dialogue la reconnaîtra sans aucun "complexe d'infériorité". Ce n'est pas le rapport supérieur-inférieur qui change, mais la qualité de ce rapport. S'il veut entrer dans un esprit de dialogue, l'inférieur ne se contente pas de se considérer comme un simple exécutant anonyme, laissant la responsabilité de l'entreprise commune au détenteur de l'autorité, mais il prend conscience d'être engagé à part entière, et d'être "ouvert" aux suggestions, aux directives et aux ordres, lui-même cherchant et suggérant les améliorations toujours possibles. Le responsable, quant à lui, ne s'identifie pas à l'œuvre commune. Il reconnaît à ses collaborateurs de quelque ordre que ce soit, une dignité humaine et une véritable co-responsabilité. Ce n'est pas par gentillesse qu'il les écoute et les accueille, mais parce que l'œuvre est à bâtir ensemble. Il les reçoit "avec gentillesse" mais pas "par gentillesse".

L'appel a été certainement entendu puisque déjà le n° 54 parle d'"un encombrement de la revue par un courrier des lecteurs". Malheureusement celui-ci n'est "pas toujours consistant" et il tourne parfois à la "polémique". C'est pourquoi tout en prenant des risques pour ne pas arrêter cet élan, le Comité de rédaction se voit obligé de canaliser ce courrier et affirmer l'existence de certaines limites. Pour sauvegarder le vrai "dialogue" "Nous demandons à nos correspondants un dialogue dans l'estime, ce qui exclut la littérature au vitriol et les procès d'intention ... Nous croyons que personne ne peut prétendre détenir à lui seul la vérité mais nous devons nous rapprocher ensemble d'une vérité plus complète, en nous laissant conduire dans le dialogue par l'unique préoccupation d'être objectif" (Editoriaux n°s 60 et 57).

"En vertu de la mission qui est la sienne, d'éclairer l'univers entier par le message évangélique et de réunir en un seul Esprit tous les hommes, à quelque nation, race ou culture qu'ils appartiennent, l'Eglise apparaît comme le signe de cette fraternité qui rend possible un dialogue loyal et le renforce".

ECRIVEZ-NOUS !

Vous connaissez maintenant les règles du jeu. DIALOGUE ne joue ni à l'index, ni à une censure quelconque. Elle accepte des idées venant de toute part, de tout milieu, de toute confession religieuse. Pourvu qu'elles soient formulées dans le

respect de la personne humaine et de la société et surtout visent et promeuvent leur développement réel, harmonieux et intégral. Le Comité de rédaction est en effet convaincu que le meilleur dialogue doit être au service de l'homme, exclut toute idée partisane et accepte le droit à l'erreur de peur d'empêcher la vérité d'éclorre. Nous publierons donc vos articles, vos remarques, suggestions et autres du moment qu'ils sont conformes à notre déontologie. Ce qui ne signifie pas que nous partagerons nécessairement votre point de vue. En cela nous essayons de prendre exemple sur Voltaire qui déclarait : "JE DETESTE VOS IDEES MAIS JE SUIS PRET A MOURIR POUR VOTRE DROIT DE LES EXPRIMER".

J. NTAMAHUNGIRO



M. Ntamuhungiro Joseph, Rédacteur.

Beaucoup de médias se contentent d'informer et de condamner. DIALOGUE devrait promouvoir une politique de l'espérance par confirmation des signes, c'est-à-dire en montrant tous les signes de progrès et donc d'un avenir meilleur. Telle est la proposition de l'auteur de ces lignes qui exprime son point de vue. Nous attendons vos réactions afin que du choc des idées jaillisse la lumière.



Une "philosophie" pour Dialogue

UNE PHILOSOPHIE DE L'ESPERANCE ...

◆ Le point de départ : un constat

- La situation du Rwanda : situation difficile, manque de terres, enclavement, explosion démographique, dépendance des pays étrangers, peu de scolarisation, analphabétisme, corruption, etc...
- La situation de l'Afrique, des pays de l'hémisphère sud : situation difficile, critique dans certains pays : la famine du Sahel à l'Ethiopie, de l'Ethiopie au Mozambique; situation en Afrique du Sud ... Tout cela influencera le Rwanda un jour.
- La situation du monde : crise économique mondiale, course aux armements, guerre en de nombreux pays, difficultés Nord-Sud, etc.

► Le rôle des médias, de la presse

► Leur premier rôle est d'informer ("La revue DIALOGUE est une revue d'information et de réflexion"). DIALOGUE livre deux types de données : des données brutes et des données de sens : ces dernières sont celles qui confèrent une signification explicite à une information brute (spontanément perçue comme positive ou négative). C'est là que s'amorce la réflexion.

► Informer, la radio, tous les journaux, toutes les revues le font. Mais réfléchir ? Et réfléchir dans quel sens ? Certains à mon avis font preuve d'insouciance, ne posant pas les vrais problèmes. D'autres, par contre, reflètent des interrogations profondes, mais restent sans solution. Ils entraînent ainsi un certain défaitisme. Ou bien, ils défendent les grandes idéologies qui entendent façonner la vie sociale et internationale à la lumière des grands "projets de société" (capitalisme, socialisme).

Et DIALOGUE ? Notre revue ne veut pas défendre une idéologie. Elle ne veut pas informer seulement, ni répandre une ambiance de défaitisme.

Si aujourd'hui en Occident, en Afrique, au Rwanda aussi, il y a une certaine ambiance de désillusion, c'est en partie à cause de l'information. L'origine de ce défaitisme n'est pas dans les maux eux-mêmes, mais bien dans la conscience de plus en plus répandue de ces maux, par le fait de l'information.

Alors que jadis, des événements négatifs (ex : meurtre, un attentat, le chômage) n'affligeaient que leurs victimes immédiates et les proches, aujourd'hui ils atteignent des milliers d'autres au niveau de la connaissance-conscience. Ces événements frappent deux fois : une fois, leurs victimes, une fois tous les autres qui en entendent parler.

► L'importance des médias dans l'atmosphère de défaitisme actuel, et la notion d'événements-sens font pressentir que la presse peut être un lieu et un levier privilégié pour une politique de l'espérance.

Face à l'ambiance de défaitisme, en Occident comme au Rwanda, il y a un regain du thème de l'espérance. On a besoin de raisons d'espérer. L'homme croit aux grands idéaux de liberté, de justice, de paix, de dignité humaine, de développement, même si dans la vie courante, il rencontre l'a faim, la violence des autorités, le "ras le bol" de tous les jours.

Malgré tout, l'homme aspire à un avenir meilleur, au bien-être, au respect, au progrès. Aujourd'hui, il y a urgence à raviver l'espérance. Notre revue doit promouvoir une politique de l'espérance : seuls ceux qui espèrent en un avenir meilleur peuvent le réaliser. Il s'agit d'imaginer cet avenir, de le préparer, de le commencer.

ESPERER, c'est croire en la capacité humaine de maîtriser l'avenir. C'est tout faire pour redresser la barre quand cela va mal. Promouvoir donc une politique de l'espérance, mais comment ?

PAR "CONFIRMATION" DES SIGNES ...

"Dialogue est une revue d'information et de réflexion". L'important y est la réflexion, le "dire" sur les événements. Comme la revue ne peut aborder tous les événements, il y a un choix à faire. Ce choix, comment le faire ?

Dans ce deuxième paragraphe de mon exposé, je fais référence à ce que j'enseignais au Grand Séminaire de Nyakibanda : la Bible, à l'un de ses courants essentiels : le courant prophétique,

qui comporte trois modalités.

Le prophète est celui qui a une vision du futur. Il part d'une utopie traduite en idéaux de paix, de justice, de vérité, de dignité humaine, et il la confronte avec la réalité. C'est ce qui lui permet d'être critique et de parler, de produire des données de sens (dans les deux acceptions du terme : signification et orientation).

Si l'on étudie l'histoire du prophétisme en Israël, on constate qu'il y a 3 périodes, 3 voies que les prophètes ont suivies :

■ L'exhortation. Elle proclame l'idéal sans référence à la réalité historique. Il s'agit de montrer ce qui est bien, et de stimuler les gens à tout faire pour y arriver. Le défaut est d'être intemporel (et de condamner implicitement le présent comme n'étant pas valable). La qualité est de mettre en valeur l'utopie, ce vers quoi nous sommes invités à marcher, ce qui est à faire. Beaucoup de discours politiques ou d'homélies emploient cette forme littéraire.

■ La dénonciation. Elle rappelle l'idéal en soulignant surtout la distance qui sépare les deux pôles de la réalité et de l'utopie. Elle regrette et condamne cette distance, et la réalité actuelle ... Dans le monde contemporain, on est de plus en plus "critique", on fait de plus en plus place à la dénonciation. Cette deuxième forme, comme la première, est nécessaire dans tout organe d'expression, dans toute revue, mais ce n'est pas l'essentiel.

■ La "confirmation" des signes. C'est le type de parole prophétique qui met en lumière la proximité relative des deux pôles : utopie et réalité, en montrant comment l'utopie est déjà soutenue en germe dans la réalité historique. Il s'agit de reconnaître un événement positif, de le "confirmer" en lui don-

nant du sens, tout son sens.

La "confirmation" consiste à faire signifier des événements, des réalisations partielles, en soulignant leur caractère d'événement-signe, ou de la réalisation-signe du futur. Il y a une transformation opérée : du caractère banal ou anodin, cet événement devient porteur de signification pour l'avenir.

Aujourd'hui, on connaît de ces "confirmations". Que l'on songe au Prix Nobel (de la paix, par exemple).

En terme de "sens", l'exhortation rappelle une donnée de sens positive et atemporelle, la dénonciation débouche sur une donnée de sens négative et située, parce qu'en référence à une donnée brute. La confirmation, elle, est à la charnière des deux premières modalités de la parole prophétique, parce qu'elle produit une donnée de sens à la fois positive et concrètement située.

Ce qui veut dire qu'elle a les avantages des deux autres, sans en avoir les inconvénients. Elle est positive (comme l'exhortation) et historiquement située (comme la dénonciation). Elle est autant orientée vers l'avenir que l'exhortation, et aussi critique que la dénonciation. Mais elle n'est ni atemporelle, ni négative ou destructrice. Tel est l'avantage de la "confirmation" des signes, parole apte à combattre le fatalisme et à construire l'avenir. Aujourd'hui, ce dont le monde a besoin, c'est de cette "confirmation" des événements positifs. S'il y a beaucoup d'exhortations-discours, si on entend beaucoup de dénonciations, il y a "atrophie" de confirmation des signes. Notre revue doit développer cette attention aux événements-signes d'un monde nouveau, du Rwanda de demain. Il s'agit d'une politique simple, mais d'une "mini-révolution culturelle" en fait.

C'est simple, car il s'agit de passer de l'exhortation, souvent inutile et lassante, ou de la dénonciation, souvent stérile et décourageante, à une politique positive et constructive. C'est aussi essentiel, et cela donne une "tonalité" à ce qui est publié.

QUI ATTESTE L'EVENEMENT ...

Cette politique est à mener dans la patience : toute croissance est lente et progressive. Il s'agit de reconnaître les premiers pas, les étapes franchies. Tout pas accompli pour plus de paix, de justice, de vérité, de dignité humaine, de développement de tout l'homme et de tout homme, mérite d'être reconnu comme valable et prometteur.

L'humanité s'est émerveillée du premier Spoutnik. Pourtant ce fut peu de choses par rapport au premier pas de l'homme sur la lune, onze ans plus tard, ou des navettes spatiales d'aujourd'hui. Ainsi, la philosophie de l'espérance invite à se réjouir du moindre progrès moral, de la plus petite initiative de paix.

Reconnaître le monde nouveau en gestation, signifie concrètement reconnaître, partager, et célébrer les événements ou les réalisations, porteurs d'espérance. Cela comporte trois étapes :

1 Reconnaître. Il s'agit d'abord de relever tout ce qui est signe d'un monde nouveau en gestation, en éclosion. Il s'agit de découvrir ces premiers pas concrets dans la direction des grands idéaux de dignité humaine, de vérité, de justice, de développement, de paix, qui donnent un avant goût de ce monde nouveau auquel on aspire. Il s'agit de reconnaître,

au Rwanda ou ailleurs ces expériences, ces travaux, ces engagements prometteurs ...

Reconnaître le bourgeoisie d'un idéal dans un événement concret, aussi anodin qu'il puisse paraître, c'est autant reconnaître un résultat acquis, que la capacité d'y parvenir, et donc éveiller dans le lecteur des potentialités, des capacités, et les orienter. Il s'agit donc moins d'encenser que de stimuler. Dans toutes les écoles, les élèves félicités se sentent encouragés à progresser encore. Le prix Nobel de la Paix se sent autant reconnu pour ce qu'il a fait, que chargé d'une mission nouvelle.

La parole confirmante n'est pas seulement positive, elle est prospective, ouverte. Elle encourage. Elle révèle autant qu'elle révèle, et charge de mission. Tout son intérêt est là !

2 Partager. Le rôle d'une revue n'est pas de "reconnaître" seulement. Il s'agit surtout de "partager" avec d'autres les raisons valables d'espérer, les raisons observables d'espérer. Les événements et les réalisations sont des "signes". C'est dire qu'on peut les reconnaître, mais aussi les réaliser à notre tour.

La désespérance vient souvent de la conscience des maux, des guerres, des difficultés, des erreurs, etc., de leur propagation, mais aussi du fait qu'on pense ne rien pouvoir y changer. Il y aura un Nouvel Ordre de l'Information, quand on partagera surtout les événements positifs et les données de sens qui font espérer.

3 Célébrer. Le troisième plan du déploiement opérationnel d'une politique de l'espérance par confirmation des signes, qui aide à voir les choses-nouvelles-qui-déjà pointent-à-l'horizon, est celui de la célébration. Les fêtes ont une grande valeur en elles-

mêmes. Elles ont aussi une fonction sociale qu'il serait non-humain de méconnaître. "Les idéaux s'étioleraient vite s'ils n'étaient pas périodiquement revivifiés. C'est à quoi servent les fêtes publiques ou religieuses ou laïques" (Durkheim).

En faisant en outre l'objet d'une information par les médias qui font l'histoire dans les consciences, la célébration solennelle d'une raison observable d'espérer alimente l'information en données de sens, et par là, revivifie le soufflé de l'espérance publique perpétuellement menacée d'extinction.

Point de célébration sans solennité. Celle-ci trouve sa source dans un "haut-lieu" relatif, tantôt au célébrant, tantôt à l'auteur de l'action positive célébrée. La célébration des raisons d'espérer hisse celle-ci au niveau de la mémoire et de la conscience collective, par le lustre qui lui est conféré. Qu'on pense à la remise du Prix Nobel de la Paix, ou aux voyages du Pape. On peut critiquer les dépenses qu'ils occasionnent. On ne peut méconnaître leur impact sur les foules et dans le monde qui a besoin de rencontrer ces symboles d'un autre monde, d'un avenir meilleur, de grands idéaux auxquels il aspire.

ET EVITE LES DANGERS ...

Avant de conclure, je voudrais souligner deux points, d'une part les dangers et les avantages d'une telle politique d'espérance par confirmation des signes; d'autre part l'aspect "chrétien" de cette politique, puisque notre revue s'affir-

me chrétienne : "sans être l'organe officiel d'une Eglise, DIALOGUE envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne".

◆ Les dangers et les avantages d'une telle politique

1 Parlons d'abord des dangers. Un premier danger est de tomber dans la flatterie, et de perdre le point de vue "critique". Deuxième danger : celui de tromper. Telle réalisation qui semblait prometteuse, tourne mal, n'avantage que quelques-uns, est facteur de divisions et non d'unité, que sais-je ? C'est pour cela qu'il est nécessaire de réfléchir sur l'événement, la réalisation concrète, et de ne pas se contenter de la donnée brute positive. Ce sont les données de sens qui sont importantes.

Un troisième danger est celui de la récupération : que l'auteur de l'événement ou de la réalisation se croie arrivé, et qu'il l'utilise pour sa propagande (que ce soit un particulier, l'Etat, ou une Eglise).

Il n'y a pas d'espérance sans risque. Si l'on veut quitter la facilité de l'exhortation atemporelle ou de la dénonciation, et partir à la rencontre des faits-signes, on rencontrera une réalité imparfaite, mais terre promise en germe dans l'histoire.

2 Outre les dangers, il y a des avantages, outre ceux déjà signalés d'être dynamisants, parce que concrets et positifs. Un grand avantage est d'être indépendant vis-à-vis de toute autorité d'Etat ou d'Eglise, d'être libre au nom d'un idéal, d'une utopie. La confirmation des signes a ceci de particulier qu'elle n'est ni "contestataire" ni "attestataire" de l'ordre établi. Ou plutôt par son ouverture sur la possibilité d'un mieux, par sa tension congénitale vers un plus, elle est une "attestation

ouverte", et ceci la sauve de toute compromission.

DANS UNE PERSPECTIVE CHRETIENNE

Il faut nécessairement un point de référence pour définir l'idéal, l'utopie. Pour nous, ce ne peut être une idéologie, je l'ai dit; c'est concrètement l'Evangile, la Parole de Dieu, le "Royaume" dont Jésus a parlé et dont il a donné les premiers signes. Il s'agit donc pour nous, chrétiens, de relever les germes de ce Royaume dans l'histoire de notre temps, au Rwanda et ailleurs.

Ce faisant, nous répondons à l'une des demandes du Concile Vatican II qui appelait les chrétiens à lire les "signes des temps", pour employer l'expression du pape Jean XXIII, reprise par Caudium et Spes, le document conciliaire sur la mission prophétique de l'Eglise dans le monde:

"L'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Evangile" (4 § 1).

Paul VI dit aussi dans Octogesima Adveniens (1971):

"Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de discerner, avec l'aide de l'Esprit Saint, en communion avec leurs pasteurs, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas".



1. Comité de Rédaction 1987.

De gauche à droite:

- 1) Abbé Michel Donnet - 2) M. Funga François - 3) M. Rukangira Ernest - 4) Père Yvon Pomorteu - 5) M. Niamuhungiro Joseph - 6) Mme Ubonabenshi Odette - 7) M. Bagambiki Zéphyrin - 8) M. Mugemura Antoine - 9) M. Kamuya André - 10) M. Ntshobu Jean-Baptiste - 11) Dr Hithwana Dégorgias - 12) Père Guy May - 13) Abbé Gakwaya Straton.

Absents: M. Bagarranza Thaddée, Père Guy Theunis, MM. Nanyohonyuma Pie - Munyambwaga Narcisse - Munyanyengeru François Xavier.

Pour le Père Dominique NOTOMB l'Eglise Catholique du Rwanda est bien mûre. Mais cette maturité reste toute relative tant que la jeune Eglise n'a pas essayé vers d'autres régions surtout les plus démunies. En effet être missionnaire est le signe de la plénitude d'une Eglise.



N'éteignez pas l'Esprit

INTRODUCTION

Quand DIALOGUE a paru pour la première fois en mars 1967, invité par l'abbé Jean MASSION, j'ai eu l'honneur d'être l'auteur d'un des trois articles du premier numéro. Cet article était intitulé : "Notre après-Concile". Il était divisé en trois parties :

- 1) ► Connaître les enseignements du Concile (Vatican II), (DIALOGUE, mars 67, pp. 17-20)
- 2) ► Acquérir la mentalité "Concile Vatican II" : une mentalité humble, ouverte, biblique, éprise d'authenticité ... (DIALOGUE, mai 67, pp. 38-46)
- 3) ► Traduire cette mentalité dans des attitudes nouvelles : vis-à-vis de notre Eglise à la mission de laquelle les laïcs participent à part entière ; vis-à-vis des autres Eglises et communautés ecclésiales ; vis-à-vis du monde (DIALOGUE, juillet 67, pp. 42-52).



2. Equipe permanente 1987.

De gauche à droite :

M. Kamango Théophile, Secrétaire-dactylographe - Père Yvon Pomerleau, Secrétaire de Rédaction - M. Pierre Nsengiyumwa, Garçon de courses - M. Niamuhungiro Joseph, Rédacteur.

Je suis prêt à signer de nouveau ces articles dont le contenu et les suggestions pourraient être profitables à beaucoup de lecteurs d'aujourd'hui encore. Peu de catholiques ont pu lire les textes du Concile, et beaucoup n'en ont retenu que quelques affirmations simplifiées, parfois sous forme de slogans. Il est cependant incontestable que plusieurs idées maîtresses du Concile Vatican II ont pénétré les mentalités d'un très grand nombre de catholiques du Rwanda, et que ceux-ci ont incontestablement adopté de nouvelles attitudes.

J'ai quitté le Rwanda il y a neuf ans (le 3 décembre 1977) et je ne me sens pas la compétence de porter un diagnostic valable sur l'évolution et les progrès de l'Eglise post-conciliaire dans ce merveilleux pays, îlot de paix dans une Afrique en ébullition. A la faveur de mes congés réguliers, j'ai pu cependant effectuer de brèves visites au Rwanda en 1980, 1983 et maintenant en fin 86. Je suis chaque fois frappé non seulement par les pas de géant que le pays réalise au niveau d'un développement intelligent et intégré, au profit également des masses populaires, mais encore par la vitalité de l'Eglise. Mais je serais très imprudent d'oser porter un jugement sur la situation actuelle et réelle de l'Eglise catholique au Rwanda, plus de 20 ans après le Concile, concernant les divers points que j'ai touchés dans mes articles de DIALOGUE de 1967.

J'usurai quand même d'un peu d'audace. Au terme de mon troisième passage au Rwanda, et à partir de mon observatoire situé au Tchad, j'oserais proposer une interpellation à l'Eglise catholique dans ce pays, justement sur un point, hélas, complètement passé sous silence dans mes articles de 1967.

ADMIRATION

Mais auparavant, je tiens à exprimer clairement mon admiration. Pendant le mois que je viens de passer au Rwanda en novembre-décembre 86, j'ai été le témoin de quatre "paraboles", à mes yeux très symptomatiques de la vitalité et des possibilités spirituelles de l'Eglise catholique au Rwanda.

a) ● Au risque d'indisposer certains lecteurs de DIALOGUE (mais avec le pressentiment d'en contenter d'autres), la première "parabole" que je désire mentionner est celle qu'il me fut donné d'entendre et de voir le 28 novembre à Kibeho. Je la signale en premier lieu pour son caractère populaire et spontané. Un rassemblement multicolore, toutes classes sociales confondues; une assemblée libre, joyeuse et fervente, recueillie et paisible; une extase dont toute simulation est exclue, accompagnée d'un dialogue mystérieux et familier avec l'Invisible devenu tout proche ... Toute liberté donnée à l'Esprit, éveillant dans les coeurs la paix et l'espérance, les ouvrant aux exigences et à la simplicité de l'évangile ... Rwanda, terre mariale. Eglise du Rwanda, celle des humbles et des petits, les préférés de Dieu, acceptant d'être interpellée par le Ciel. J'aime cette Eglise, celle des pauvres, sensibles à la Présence de l'Invisible, et réceptifs à ses appels à la sainteté ... Sans doute, il y a des problèmes, tout n'est pas évident, mais "N'ETREIGNEZ PAS L'ESPRIT" ...

b) ● La seconde "parabole", très différente mais complémentaire, est celle qui fut proclamée le 3 décembre à Nyakibanda, lors des fêtes du Jubilé de 50 ans de ce grand Séminaire. Ici, c'est l'Eglise hiérarchique qui nous est apparue dans tout son fraternel éclat. Une couronne de 21 évêques, un défilé de centaines de prêtres, une liturgie toute de beauté,

des discours de haute teneur, mais aussi des intermèdes savoureux de simplicité et d'amitié, des évocations de souvenirs émouvants, des retrouvailles chaleureuses ... J'admire cette Eglise-là aussi, ce clergé si divers et si uni, ce sens de la fraternité sacerdotale, le sérieux avec lequel les prêtres rwandais et leurs évêques ont conscience de leur mission et de leurs responsabilités. Avec admiration encore, et quelle espérance, je vois ces 200 séminaristes à Nyakibanda et Rutongo se préparer au ministère sacerdotal. Ici aussi, bien sûr, que de problèmes sous-jacents, mais "N'ETREIGNEZ PAS L'ESPRIT" ...

c) Je n'ai pu qu'entrevoir, hélas, une troisième parabole, celle que propose par exemple le

Centre Pastoral de Rutundo (et d'autres Centres de ce genre, à Kigali et ailleurs) à savoir : les sessions de formation, à longueur d'années, des "abayobozzi b'imilango-remezo" les responsables des communautés de base. Un symbole, parmi tant d'autres, de la prise de conscience, par les laïcs, de leur mission essentielle dans l'Eglise. Avec respect et confiance, je salue ces baptisés-confirmés rwandais - et pas seulement ces "bayobozzi" : les responsables des Mouvements d'Action catholique (souvenez-vous de la "marche de la paix" à Kigali le 7 décembre), les légionnaires de Marie, les groupes de prière, les communautés issues du Renouveau comme "l'Ingoro y'Urukundo", les femmes et les jeunes filles engagées dans l'action familiale, et bien sûr : les catéchistes de mieux en mieux formés ... Toutes ces initiatives et tous ces engagements constituent un des signes les plus authentiques de la vitalité et de la maturité de l'Eglise au Rwanda. Certes, ici encore, les problèmes ne manquent pas, mais "N'ETREIGNEZ PAS L'ESPRIT" ...

d) ● Une quatrième parabole a frappé mes yeux à toutes les étapes de mon court périple à travers le pays : l'efflorescence toujours croissante de la vie religieuse, contemplative et apostolique, féminine et masculine. Quel jaillissement !

Je rends grâce à Dieu pour la générosité avec laquelle tant de jeunes Rwandais et Rwandaises veulent répondre à un appel divin à la vie consacrée. Quelle espérance pour l'avenir, ici encore. Sans doute, je devine, sous-jacents à cette prolifération de maisons de formation : aspirants, postulats, noviciats, juvénats..., d'énormes questions que je n'aurai pas, ici, la prétention de soulever, persuadé que les responsables concernés en sont plus avertis que moi. Mais un visiteur s'interroge cependant sur le fait que tant de Congrégations étrangères se précipitent à fonder des maisons dans ce pays, déjà si favorisé à ce point de vue, alors que tant d'autres pays d'Afrique en sont cruellement privés ... Quel est le motif réel de cet empressement ? Le sens de la Mission universelle, ou le désir d'un recrutement assuré ... ?

INTERPELLATION

Parvenu à ce point, ce visiteur se sent le droit, après cet hommage combien sincère, de compléter ses articles de 1967. J'y découvre, en les relisant, une immense et impardonnable lacune, qui coïncide exactement avec l'interpellation que le Concile Vatican II, relu aujourd'hui, me paraît lancer à l'Eglise du Rwanda au moment historique où elle se trouve présentement. Il s'agit de sa vocation missionnaire.

Le Décret "Ad Gentes", sur l'activité missionnaire de l'Eglise, propose, à la fin de son n° 20, l'invitation suivante : "Il convient tout-à-fait que les jeunes Eglises participent effectivement à la mission universelle de l'Eglise en envoyant elles aussi, des missionnaires qui pourront annoncer l'évangile par toute la terre, bien qu'elles souffrent d'une pénurie de clergé. La communion avec l'Eglise universelle sera d'une certaine manière consommée

lorsque, elles aussi, elles participeront à l'action missionnaire auprès d'autres nations".

La recommandation est reprise au n° 37 & 2 et au n° 38 & 4 du même document. Certes, le Rwanda a besoin de prêtres autochtones encore plus nombreux que ceux qui y travaillent actuellement. Mais il y a des pauvretés plus graves que la sienne. Puisque mon observatoire actuel est le Tchad, je ne puis m'empêcher de faire des comparaisons. En voici une, qui n'est peut-être pas la plus percutante.

Dans la belle lettre que Monseigneur GANHAMANYI a adressée à ses diocésains le 30 Novembre 1986 à l'occasion du Jubilé de 25 ans du Diocèse de Butare, il se réjouit, à bon droit, d'y compter, présentement, 80 prêtres rwandais. Il note que la population totale du diocèse s'élève à 1.240.000 habitants, dont 700.000 catholiques. Dans le diocèse de Moundou, Tchad, où je me trouve, pour environ 1 million d'habitants dont 250.000 catholiques, nous comptons 7 prêtres tchadiens. Pour les quatre diocèses du Tchad, nous n'avons que 14 prêtres tchadiens en activité, sans compter les 4 autres qui sont à l'étranger, dont 1'un ou l'autre pour longtemps.

La comparaison pourrait se répéter dans d'autres domaines où la situation est encore plus précaire : nombre de religieux et de religieuses, et de grands séminaristes (notamment en progression cependant), et surtout les réseaux scolaire, sanitaire, social, etc., dirigés ou animés par l'Eglise (par exemple : une seule école secondaire, et encore de premier cycle, dirigée par des religieuses, et ceci pour tout le Tchad; un seul collège complet pour garçons, dirigé par des religieux, et ceci de nouveau, pour tout le Tchad ...). Vraiment nous sommes au Tchad 40 ou 50 ans en arrière, sur bien des points, par rapport au Rwanda. Le premier prêtre, là-bas, fut ordonné en 1957, et ici en 1917; le premier évêque rwandais fut ordonné en 52, et là-bas

en 86, et ainsi de suite ... D'autres pays d'Afrique connaissent des pénuries semblables (la République Centrafricaine par exemple) bien que, je pense, moins criantes que la nôtre (au Tchad).

Pourtant, le vrai motif d'une nécessaire ouverture missionnaire de l'Eglise du Rwanda se trouve moins dans les besoins, combien réels, d'autres Eglises, que dans la nature même d'une Eglise parvenue à sa maturité. Pour être telle, elle doit être missionnaire non seulement "ad intra", à l'intérieur de ses frontières, mais aussi "ad extra", "dans d'autres nations" comme dit le texte conciliaire.

Sans doute, l'Eglise du Rwanda a déjà commencé à mettre en oeuvre sa vocation missionnaire par les relativement nombreuses religieuses rwandaises envoyées dans d'autres pays lointains par leurs congrégations : comme plusieurs Religieuses de l'Assomption au Burkina, au Togo, au Niger par exemple; des Soeurs de Sainte Marie au Brésil; des Petites Soeurs dans divers pays; deux Bernardines et une Soeur Missionnaire de Notre Dame d'Afrique (Soeur Blanche) au Tchad, et certainement d'autres encore. Du côté masculin, il y a quelques Frères Josephites au Zaïre, quelques missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) rwandais en Afrique de l'Ouest et de l'Est, et peut-être d'autres que j'ignore. Ce mouvement d'envoi "au loin", encore trop timide, devrait s'amplifier.

Mais il reste un groupe important d'Eglise qui devrait prendre encore une part active à ce dynamisme missionnaire, déjà déclenché, de l'Eglise qui est au Rwanda : le groupe de prêtres diocésains. Lors de l'interview que Monsieur l'abbé Muvira m'a accordée, et qui fut diffusée le 15 novembre à Radio Rwanda, j'osais conclure ainsi : "Pouvons-nous caresser l'espoir que, dans un temps pas trop lointain, une équipe de prêtres rwandais puissent venir exercer leur ministère au Tchad, ce pays si

défavorisé à tous points de vue, et où tant de paroisses sont actuellement sans prêtres, sans sacrements, sans eucharistie ... Ce serait magnifique ! Quel témoignage ce serait de la maturité de l'Eglise catholique qui est au Rwanda, cette Eglise qui, déjà, fait la fierté de l'Afrique et de toute l'Eglise universelle..."

L'abbé Muvira avait ajouté : "Prêtres rwandais : la balle est dans votre camp". Le défi est donc lancé.

Dans le n° 196 (sept.-oct. 1986) de la revue française "PEUPLES DU MONDE", un exemple stimulant est proposé aux lecteurs. Il s'agit d'un diocèse de l'Inde, celui de Chikmagalur, qui compte 65 prêtres pour 3 millions d'habitants. Or l'Evêque, Mgr Mathias, du clergé indien, a eu le courage d'envoyer trois de "ses meilleurs prêtres" (Décret Ad Gentes, N° 38 & 4) pour aider le diocèse de Mahajanga, à Madagascar, encore plus démuné que le sien. Il s'en explique ainsi :

"En envoyant ces trois jeunes prêtres à Madagascar, nous comprenons ce qu'il faut entendre par 'Eglise Catholique'. Pourquoi aller si loin annoncer l'Evangile alors qu'il y a chez nous tant de non-chrétiens ? Parce que nous ne nous limitons pas à notre seul diocèse et que nous désirons étendre notre mission au delà de ses frontières".

L'Eglise qui est au Rwanda est arrivée, aujourd'hui, nous l'avons vu, à une incontestable maturité catholique. Malgré ses immenses besoins actuels, malgré son incapacité présente à faire face aux graves problèmes économiques auxquels elle est confrontée sans une aide considérable venant de pays plus fortunés, elle ne peut se glorifier d'être véritablement catholique que si elle devient plus sensible à sa vocation missionnaire et plus efficace à la traduire dans les faits.

C'était la grave lacune que je relève

dans mes trois articles de 1967. A l'époque j'avais complètement omis de souligner ce devoir missionnaire de toute "jeune Eglise" qui se veut fidèle au message du Concile Vatican II. Je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour réparer cette omission impardonnable. Je suis persuadé que si une équipe de prêtres Rwandais était envoyée, par exemple au Tchad (puisque une demande officielle émanant d'un Evêque de ce Pays a été adressée à ses confrères Rwandais), une nouvelle "parabole" serait proposée à toute l'Eglise. Elle ne pourrait que faire croître la ferveur apostolique de tout le clergé Rwandais. Loïn de faire du tort à l'accroissement de ce clergé déjà si digne d'éloges, cet événement ne ferait que le favoriser.

Quand l'Eglise du Rwanda, à l'exemple de ses "Soeurs" de l'Inde, de l'Uganda et du Nigeria, pourra se glorifier d'envoyer au loin ses propres missionnaires, alors elle fera la preuve décisive qu'elle "participe effectivement à la Mission universelle de l'Eglise" (Ad Gentes, n° 20). C'est dans ce sens, assurément, que la pousse l'Esprit de Jésus. Sauveur de tous les hommes. "N'ETEIGNEZ PAS L'ESPRIT".

D. NOTHOMB

"Pour le chrétien, être libre c'est pouvoir se porter spontanément, en dehors de toute passion, vers ce qui est bien et ce qui est bon, et pouvoir écarter les obstacles qui se trouveraient sur la route ainsi tracée".

Jean MASSION



Finances et Promotion

LES GESTES DE SOLIDARITE

"La Revue n'est pas une Association à but lucratif. (Pourtant) elle doit équilibrer son budget. Qu'on veuille faire un effort, si l'on veut participer à la diffusion de la Revue, de souscrire à un abonnement". C'est en ces termes que dès le premier numéro, l'Abbé MASSION invitait les amis de DIALOGUE à témoigner de leur solidarité. Ce qui signifiait indirectement que la Revue allait vivre essentiellement du bénévolat mais que certaines recettes étaient nécessaires pour couvrir au moins les frais de l'imprimerie et de la Poste. Lui-même et son équipe donnèrent l'exemple.

Pendant très longtemps la dactylographie, la distribution, la correspondance, la comptabilité ont été assurées par des hommes et des femmes qui sacrifiaient leur temps libre, leur week-end ou leur congé. Actuellement encore ces gestes bénévoles continuent. Les articles sont gratuits, et les membres de l'A.S.B.L., du Comité Exécutif et du Comité de Rédaction ne reçoivent aucun émoluments. Les membres du Comité de Rédaction évaluent tous les articles, participent aux réunions qui se tiennent au moins une fois les deux mois, paient eux-mêmes les frais de déplacement et s'abonnent à la revue comme tout un chacun. Un membre du Comité de Rédaction assume bénévolement le service de Promotion.

LE BENEVOLAT DOIT CONTINUER

Ce sont ces gestes de solidarité qui ont assuré et continuent à assurer le succès de la Revue. Nous avons encore besoin d'une multitude de dons. Don en temps dans la sollicitation d'un article, d'un abonnement, d'un point de vente, d'une publicité. Don en travail par le fait de passer des journées voire des nuits à ordonner et à coucher sur papier des idées qu'on veut partager avec les autres oeuvrant ainsi à l'avancement intellectuel du pays et du même coup à la promotion de la Revue. Don en argent qui n'exclut pas et même peut accompagner les deux premiers.

Nous remercions toute notre reconnaissance à ces personnes bénévoles et les encourageons à continuer. Nous demandons à d'autres de suivre leur exemple en donnant aussi de leur temps, de leurs idées, de leur poche. Car le bénévolat doit continuer jusqu'à ce que DIALOGUE atteigne sa maturité et se prenne en charge. Comme dans le passé c'est en effet la multiplicité et la diversification de tous ces gestes de solidarité qui permettront à la Revue d'atteindre sa vitesse de croisière à la satisfaction de tous.

LA CONTRAINTE DES CHIFFRES

Mais la bonne volonté ne suffit pas. Pour être régulier, notre périodique de quelques 112 pages, tiré à plus de 1.600 exemplaires, exige de plus en plus de moyens matériels et humains. L'engagement d'un Rédacteur et d'un secrétaire permanents n'est

pas un luxe mais une nécessité. Depuis 1981, le nombre de pages oscille entre 112 et 120; le tirage moyen est passé de 860 à 1700 exemplaires en 1986. Au cours de la même période, le prix de vente au numéro et le tarif d'abonnement annuels n'ont pas changé : 150 Frw et 800 Frw. Le tableau I montre clairement que le prix de revient unitaire n'est jamais descendu en dessous de 190 Frw et les trois dernières années, ce prix se situe au dessus de 215 Frw. Pourtant ce coût n'est que partiel; le Rédacteur en Chef offre ses services gratuitement; le bureau de travail est à charge d'un bienfaiteur. Dans le cas le plus favorable (au moindre coût) de 30.000 Frw/mois pour le Rédacteur et de 10.000 Frw/mois de loyer, notre prix de revient réel augmenterait de 47,5 Frw/unité. En 1987, le prix de revient se situe ainsi à 265,5 Frw.

Pour couvrir uniquement le coût réel, le prix de vente au numéro devrait être au moins de 270 Frw et l'abonnement annuel de 3.200 Frw. L'écart entre le coût réel et les prix pratiqués jusqu'en 1986 est tel qu'un réajustement s'imposait. C'est pour cette raison que le comité exécutif de DIALOGUE ASBL a décidé de majorer les tarifs d'abonnement indiqués dans le Tableau II. Vous remarquerez, chers lecteurs, que ces tarifs restent malgré tout inférieurs au coût effectif de production et de distribution de la revue.

La revue est vôtre. Faut-il insister davantage pour que vous consentiez cet effort pour l'aider à se développer ? Cherchez-lui de nouveaux abonnés, des abonnements groupés. DIALOGUE vous offre un abonnement gratuit sur 10 nouveaux abonnements que vous lui gagnez.

N'oubliez pas de dialoguer avec les autres lecteurs par l'envoi d'un article, sur un sujet qui vous intéresse. Grâce à votre concours, DIALOGUE pourra répondre davantage aux vœux de plusieurs d'entre vous : augmenter et varier les rubriques, transmettre une

information de qualité tant pour le fonds que pour la forme. Et pourquoi pas un jour rendre DIALOGUE mensuelle ? Cela dépend de vous. Tous ensemble, par DIALOGUE, nous maintiendrons le DIALOGUE.

F. FUNGA

TABLEAU I : EVOLUTION DU COUT

	81	82	83	84	85	86
1. Tirage moyen	857	1172,5	1446,5	1389	1617	1663
2. Nbre moyen de pages	121	112	120	112	112	120
3. Nbre d'abonnés	+700	+800	907	958	1008	1159
4. Coût moyen/1 exempl.	208	195	199	216	227	218
5. Prix de vente/n°	150	150	150	150	150	150
6. Tarifs d'abonnement	800	800	800	800	800	800

N.B. = Tirage moyen : le nombre d'exemplaires tirés par numéro

Nombre moyen de pages, par exemplaire. Certains ont 112, d'autres 128.

TABLEAU II : NOUVEAUX TARIFS
(à dater du 1er janvier 1987)

RWANDA	ETRANGER
ABONNEMENT ORDINAIRE : 1000 FRW	BURUNDI : 1000 F bu
ABONNEMENT ETUDIANT : 800 FRW	AFRIQUE, EUROPE : 3000 FRW,
ABONNEMENT DE SOUTIEN : 1500 FRW	1500 Fbelges ou 60 Fsuisses
ABONNEMENT DE GROUPE (5 PERSONNES) : 4000 FRW	AMERIQUE, ASIE : 3500 FRW
VENTE AU NUMERO : 200 FRW	ou 35 \$ US

Société et développement



C'est devenu un leitmotiv d'affirmer que l'information est la clef du développement. Est-ce si sûr ? Oui. A condition que soient remplis certains préalables comme la liberté d'expression, le droit à l'information et la responsabilité des journalistes.

L'information, clef du développement ?

"Une personne bien informée est un citoyen, une personne mal informée un sujet, une personne non informée un esclave". Voilà un dicton que ne démentiront pas les membres de la Commission Internationale d'Etude des Problèmes de la Communication (Commission Mac Bride). Pour eux "il n'est plus possible d'hésiter ni sur le rôle de l'information et de la communication dans la planification économique, ni sur la place qui leur revient dans les stratégies du développement, ni sur la nécessité des ressources qui doivent lui être attribuées pour chaque pays et par la communauté internationale". Et ils ajoutent plus loin : "la communication doit être considérée comme un élément fondamental du développement, un vecteur qui permet d'assurer une participation politique réelle à la prise de décision, une base d'information centrale pour la définition de grandes options et un instrument favorisant la prise de conscience des priorités nationales" (1).

(1) Sean Mac Bride et alii, Voix multiples un seul monde, Les nouvelles éditions africaines et la documentation française, UNESCO, 1980, p. 31 et 321.

C'est sans doute dans le même esprit que le Chef de l'Etat rwandais ne cesse de déclarer qu'un "peuple informé est un peuple qui devient toutes les potentialités de son développement et de sa liberté".

En effet depuis toujours l'information a été perçue comme un instrument de pouvoir. L'Amérique du Nord et l'Europe commandent ainsi au reste du monde parce que presque la totalité du savoir et des messages émis dans le monde viennent de ces continents. Les pays pauvres l'ont du reste compris. Après avoir réclamé en 1974 un Nouvel Ordre Economique International (NOEI), ils ont lancé dès 1976 l'idée de la création du NOMIC : Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication. Son but : "remédier aux déséquilibres et aux déformations de l'information internationale transmise à sens unique (Nord-Sud) et monopolisée par ceux qui détiennent le pouvoir du savoir, de l'argent, bref le pouvoir tout court" (Commission Mac Bride).

Mais l'Amérique du Nord et l'Europe sentant l'enjeu du débat ont réagi négativement à cette initiative qui a très peu de chance d'aboutir. Malgré tous ses efforts, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part des pays riches. Selon certains spécialistes de la communication le retrait et la menace de retrait des grandes puissances de cette organisation seraient liés à ce problème. Faute d'arguments valables, ces puissances se seraient attaquées au Directeur Général de l'UNESCO, défenseur attiré et acharné du NOMIC (2).

(2) Cécile Guiochon, L'UNESCO fait peur aux Etats-Unis ; Jean Schoebel, Une bataille d'informers, In Croissance des Jeunes Nations, n° 269, février 1985, p. 4-8.

Cornant de nos jours définir l'information et la communication, ce pouvoir qui mène

le monde ? L'information apparaît comme l'ensemble des recherches pour évaluer la quantité de nouvelles et leur mise en forme pour la diffusion. La communication, elle, peut se définir "un état dans lequel semblent levées les barrières qui séparent les sciences les unes des autres ; l'action ou l'ensemble d'actions par lesquelles divers sujets se font part, grâce aux divers moyens d'expression (gestuelle, orale, écrite, filmée) de ce qu'ils pensent, éprouvent, désirent" (3). Ces définitions sont bien sûr forcément limitatives et ne traduisent pas toute la complexité de l'information et de la communication aujourd'hui. Signaux tout simplement que celles-ci comportent plusieurs médiums, des plus simples aux plus sophistiqués. Tels les journaux (dans les kiosques ou journaux muraux), affiches, panneaux, illustrations, bandes dessinées, romans illustrés, livres, bibliothèques publiques ou spécialisées, P.T.T. (poste, téléphone, télégraphe), radio, cinéma, télévision, bandes vidéo et films pour télévision, ordinateur, informatique, télécype, télématique, micro-film, vidéo-téléphone, vidéo-conférence.

AMBIVALENCE DE LA COMMUNICATION

L'information est devenue une arme terrible capable de réaliser, grâce à la technique, des "miracles". Elle peut faire trembler certains

(3) Paul Foulquié, Dictionnaire de la langue philosophique, PUF, Paris 1962, p. 104.

régimes politiques (Reagan) ou même de renverser d'autres (Bokassa, Nixon), permettre l'augmentation de la production agricole. Elle est capable du meilleur et du pire. Pourtant son pouvoir n'est pas illimité. Elle "ne peut transformer ni la nature des relations interpersonnelles ni la substance de la vie sociale. Elle atteint son maximum d'efficacité lorsque ses effets se conjuguent à ceux d'autres facteurs sociaux et que les messages transmis font écho à des préoccupations qui sont déjà celles du public ou d'intérêts naissants. Le dernier mot revient aux forces sociales des lors qu'elles sont éveillées et mobilisées" (4).

Les principales fonctions de l'information sont sociales, politiques, économiques, éducatives et culturelles. L'information rassemble et diffuse les nouvelles, les faits, les données (de toute sorte), les messages, les opinions, les commentaires, pour permettre au citoyen de se faire une idée sur la marche de son pays, de son continent, du monde. Elle constitue un fonds commun de connaissances et d'idées favorisant la cohésion sociale. Elle motive et stimule les personnes, individus ou collectivités poursuivant les mêmes objectifs. Elle promeut le dialogue aux niveaux local, national et international. Elle est un outil pédagogique et culturel qui élargit les connaissances, les horizons et permet aux hommes de mieux se connaître. Elle favorise l'intégration sociale et la paix internationale. Sans oublier de distraire par l'art, la musique, le sport, la danse.

Mais l'information peut être dévoyée et se contenter de distraire, voire d'abêtir. Elle peut mentir en ne publiant pas certains faits, en ne diffusant que des demi-vérités, des nouvelles fragmentaires, superficielles, tendancieuses et même

(4) Sean Mac Bride, op.cit., p. 21.

fausses. Elle peut désinformer et intoxiquer l'opinion publique, manipuler la population par une propagande persuasive et insidieuse, perpétuer les inégalités intra-nationales et internationales. Elle peut être exploitée pour réprimer et faire taire les revendications d'un groupe (minoritaire ou majoritaire) qu'elle aliène ou affaiblit. Elle contribue parfois à l'asservissement des dominés par les dominants, participant ainsi à la violation des droits de l'homme.

LA MANIPULATION

On connaît le "journalisme de carnet de chèques" qui consiste à payer une personne ayant participé à des événements sensationnels (parfois criminels) pour l'exclusivité de son récit à un journal et à la protéger contre les questions d'autres journaux qui pourraient se montrer plus critiques (5). Les médias peuvent propager et légitimer des opinions dissidentes, racistes, des formes de contestation et de contre-culture. Pire "les services de renseignements de nombreux pays ont, à un moment ou à un autre, recruté des journalistes pour qu'ils se livrent à des activités d'espionnage sous-couvert de leurs tâches professionnelles" (6). Malgré de bonnes intentions la communication court souvent le danger de l'élitisme, à savoir émaner uniformément de façon descendante des seuls dirigeants politiques, leaders, membres d'une intelligentsia ou autres personnalités influentes. Le citoyen est ainsi réduit à l'état de simple récepteur passif. Ses vœux, ses préoccupations, ses expériences, sa culture sont ignorés.

- (5) Sean Mac Bride, *op.cit.*, p. 302-303.
(6) Sean Mac Bride, *op.cit.*, p. 328.

En résumé l'information n'est en soi ni bonne ni mauvaise. Elle dépend de ceux qui la manipulent. Comme l'écrit Louis Albert Zbinden "avant d'être dans la presse, le mensonge est dans le milieu politique où certains utilisent les journaux à leur profit avant de se retourner contre eux lorsqu'un drame éclate" (7). Plus que par le passé l'information peut même être une menace pour le citoyen par le stockage d'information personnelle de caractère intime. Des fois à l'insu de la personne. Stockage qui rend impossible toute contestation de l'individu si l'information est inexacte ou fondée sur de simples allégations. Qui permet de transférer d'une banque de données vers une autre toute information. Ou de tomber à la connaissance d'un maître-chanteur.

Après tout ce qui a été dit, il n'est pas faux d'affirmer que chaque peuple a la presse qu'il mérite et que l'information est le miroir de la société. C'est pourquoi gênés par ce "phare" certains dirigeants politiques ou groupes puissants font la chasse à la presse qu'ils qualifient de "profession dangereuse".

LA PRESSE ASSASSINEE

● 1976-1978 (sur une période de 15 mois) : 24 journalistes assassinés, 57 blessés, torturés ou enlevés ; 13 journaux victimes d'attentat à la bombe.

● 1977 : 104 correspondants disparus ou emprisonnés dans 25 pays.

- (7) Louis Albert Zbinden, *Le regard et la parole*, Chroniques radiophoniques, Tome IV, 1979, Feil, p. 135.

● 1979-1985 : 25 journalistes assassinés dont 14 pour la seule année 1985 (8).

Certes toutes les entraves à la liberté de la presse ne sont pas aussi spectaculaires, révoltantes et odieuses. Il existe toutes sortes de censure, souvent souterraines, insidieuses. Même dans des pays dits démocratiques. La Commission Mac Bride les résume ainsi : "violence physique, mesure d'intimidation, législations répressives, constitution de listes noires de journalistes, interdiction de livres, monopoles résultant de mesures politiques, obstructions bureaucratiques ou de caractères judiciaires telles les audiences à huis-clos, les lois relatives aux outrages au tribunal, les privilèges parlementaires, les obstructions résultant des pratiques professionnelles. Il existe aussi des obstacles sous forme de contraintes et pressions économiques et sociales : monopoles de fait, infrastructures inadéquates, définitions étroites de la notion de nouvelles, de critères de publication et de choix des questions à débattre, insuffisance de la formation et de l'expérience professionnelle" (9).

ET L'AFRIQUE ?

Faute de données, signalons quelques faits. Sous le titre "Afrique, liberté de la presse en baisse" (10) C.M. se demande si "la liberté de la presse en Afrique n'est pas un leurre" ? Réponse. Cela est à craindre si la situation qui prévalait en 1984-1985 persistait ou empirait. Surtout que

(8) Sean Mac Bride, op.cit., p. 293 ; En ligne Directe, octobre 1985, p. 5.

(9) Sean Mac Bride, op.cit., p. 170-171.

(10) C.M., Afrique, liberté de la presse en baisse, in Jeune Afrique n° 1286 du 28 Août 1985, p. 16.

les faits rapportés concernaient des pays réputés démocratiques : le Nigeria, le Cameroun, le Sénégal, la Tunisie.

★ Tunisie

Ce pays a interdit pour six mois et sans aucune explication toutes les publications du groupe Jeune Afrique. Devant la levée de boucliers de l'opinion internationale, le gouvernement a fait marche arrière. Mais le même jour où il levait la mesure, il saisissait AL MOSTAQBAL, organe hebdomadaire du plus important parti d'opposition, le Mouvement des Démocrates Socialistes.

★ Nigeria

"Aux termes du ... décret n° 4 les journalistes sont passibles de prison s'ils publient des textes présentant le gouvernement ou les hauts fonctionnaires sous un jour défavorable même si les informations en question sont vraies" (11). Ainsi en avait décidé le gouvernement Buhari qui avait emprisonné quatre journalistes, condamné un journal à une amende, obligé certains journaux à ne publier que le 1/4 du nombre de pages habituelles faute d'une licence pour importer du papier en suffisance. Le gouvernement se préparait aussi à créer une Commission de Contrôle des émissions radiophoniques et télévisées et à fermer certaines stations de radio et de télévision qu'il estimait superflues. Il n'en eut pas le temps.

(11) in Jeune Afrique n° 1251/1252 des 26 décembre 1984/2 janvier 1985, p. 68.

Parmi les chefs d'accusations contre la presse, affirmer que "c'était les gouvernements nigériens qui par leurs actes amenaient leur propre chute" ce qui contredisait le Ministre de l'Information pour qui "la presse nigérienne ne dédaignait pas de renverser les gouvernements".

★ Sénégal

Arrestation et placement sous mandat de dépôt du Directeur du Journal Promotion. Officiellement, accusé d'"offense au Chef de l'Etat, de diffusion de fausses nouvelles, diffamation, injure publique à l'administration et au gouvernement". En réalité, le journal avait écrit un article mettant en cause certaines personnalités de l'entourage présidentiel, et publié une interview du secrétaire général d'un parti de l'opposition.

★ Cameroun

Arrestations et interrogatoires répétés des journalistes du Cameroun Times, quotidien anglophone, sur l'origine de leurs documents et l'identité de leurs informateurs. Interdiction de parution du Le messenger, journal le plus populaire du Cameroun. Motifs ? Il avait dévoilé une "sombre affaire mettant en cause certaines personnalités du régime", et publié un article critiquant sévèrement un livre hagiographique sur le président Paul Biya. L'auteur de l'article (le Pr Maurice KAMTO) fut emprisonné pendant quatre jours. Le messenger avait du reste enregistré son premier procès avec une équipe de football qui l'accusait d'avoir été à l'origine de sa défaite. Les autorités camerounaises ont également saisi en 1984 trois fois Jeune Afrique.

S'il en est ainsi de ces pays, qu'en penser d'autres ?

VOLONTE DE PUISSANCE

Les gouvernements de beaucoup de pays pauvres ont dénoncé le monopole du flux de l'information Nord-Sud et décidé de mettre en place leurs propres agences d'information. L'Afrique a ainsi créé la PANA (Agence Panafricaine d'Information), le PANAFTEL (Panafricaines des Télécommunications) et ainsi que tout un réseau d'informations (12). Au plan national des pays pauvres tendent à pratiquer le monopole de l'information pour des raisons politiques et idéologiques. Au nom de "privileges, sécurité nationale, militaire ou diplomatique, consensus national, exigences du développement économique, culturel" beaucoup d'Etats monolithiques et autoritaires imposent un contrôle absolu sur tous les organes d'information. Celle-ci est régentée, filtrée de la collecte à la diffusion afin que la presse, instrument docile, ne répercute que les propos des dirigeants et des opinions conformes.

Curieusement ceux qui réclament la libre circulation de l'information préchent un contrôle étatique très strict, réduisant les journalistes à des "militants" au service d'un pouvoir, d'une idéologie ; de simples agents passifs aux ordres de l'Etat. Sachant que malgré la promesse de participation à l'oeuvre de construction nationale, ils ne seront pas libres d'exercer leur métier, des journalistes éprouvent un sentiment de frustration. Alors n'osant pas démissionner et pour cause, ils s'enferment dans des attitudes déplorables pour un journaliste :

(12) Thierno-Djibi Thiam, Les flux de l'information Sud-Sud en Afrique noire, Ed. Universitaires, Fribourg, Suisse, 1982, p. 147-151.

"désintéressement qui frise la passivité avec comme conséquences la perte du sens critique et le fait de subir l'événement.

■ **carrièreisme et opportunisme** : le journalisme devient un tremplin idéal pour réaliser des ambitions contrariées, d'où la complaisance dans la compromission et la manipulation.

■ **engagement politique inconditionnel qui éloigne des exigences de l'éthique professionnelle**" (13).

De tels comportements entraînent inexorablement l'irresponsabilité, le manque d'objectivité, le discrédit de la profession. Déçus et écoeurés, les lecteurs des journaux nationaux et les auditeurs (ou téléspectateurs) de la radio nationale (télévision) se détournent de leurs médias et se rabattent sur les nouvelles des médias étrangers. La population qui n'a accès qu'aux médias nationaux vit de monotonie, ennui, méfiance et même mépris. Car "quand les voix des dissidents sont réduites au silence, c'est la crédibilité des organes d'information qui sont en jeu. En imposant le silence à la controverse, l'Etat donne à penser qu'il la redoute et qu'il n'est pas aussi assuré de sa vérité qu'il le prétend. Ceci laisse place à d'autres moyens de communication : la parole répétée de bouche à oreille, l'écrit clandestin, pour rudimentaires qu'ils soient, ne sont pas sans effet. Et la répression qui les frappe ne fait qu'accroître leur crédibilité" (14).

Loin de corriger le déséquilibre du flux de l'information Nord-Sud, cet autoritarisme l'amplifie et le développement tant prôné n'est pas certain. La bride du contrôle étatique sape en définitive tous les efforts du gouvernement par un effet du boomerang.

(13) Thierno-Djibi Tniam, *op.cit.*, p. 146.

(14) Sean Mac Bride, *op.cit.*, p. 25.

POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Ces échecs ne démentent pas la conviction que l'information est la clef du développement. Mais il faut que soient réalisés certains préalables qui sont :

■ la "décolonisation" et la "démocratisation" de l'information par le renoncement à tout système monopoliste, fut-il de l'Etat

■ la liberté d'expression car elle seule permet au citoyen d'être un partenaire actif, aux messages échangés de varier, d'augmenter et de s'enrichir

■ la reconnaissance à chacun des droits à la communication que sont le droit de savoir, d'être informé sur tout et selon son souhait ; le droit de transmettre à autrui ses idées ; le droit de discuter et d'avoir à dire sur les grandes décisions politiques nationales.

Pour que l'information soit la clef du développement cela demande un rôle actif de chacun des principaux acteurs, à savoir les gouvernements, les responsables des médias, les journalistes.

◆ Les gouvernements

L'Etat doit :

► manifester sa bonne volonté en mettant en place une infrastructure minimum qui permet aux médias et aux journalistes de faire convenablement leur travail

► mettre en place des mesures juridiques efficaces permettant notamment la limitation du processus de concentration et de monopolisation ou de l'influence sur la politique rédactionnelle ou de la diffusion des programmes

- renforcer l'indépendance et l'autonomie des organes d'information
- assurer une solide formation des journalistes
- mettre en place un système de protection efficace des journalistes, de leurs collaborateurs ainsi que des sources de l'information
- accepter de jouer le jeu de la rigueur dans la collecte et le traitement de l'information en toute objectivité et vérité.

◆ Les responsables des médias

Les populations africaines (ou des pays pauvres en général) se détournent (quand elles le peuvent) de leurs médias parce que ceux-ci diffusent des messages pauvres, peu crédibles mais aussi inadéquats. En effet "en dehors des informations relatives aux activités des responsables politiques, les nouvelles concernant la vie quotidienne du pays sont chichement collectées et diffusées". Or "le paysan veut qu'on lui parle de son environnement, de tout ce qui contribuerait à la connaissance des méthodes et des conditions d'amélioration de son travail quotidien. Il souhaite qu'on lui explique les événements, qu'on ouvre son esprit à la connaissance et à l'appréhension du monde extérieur si différent du sien et non qu'on le bombarde de nouvelles" (15).

Il est regrettable qu'on ne donne des informations sur un autre pays africain (et encore !) que lors d'une visite du Chef de l'Etat du pays en question. On parle du scandale de la vente

(15) Hervé Bourges, Décoloniser l'information, E. Cana, 1978, p. 86.

des armes américaines à l'Iran et du soutien du gouvernement Reagan aux Contras sans avoir expliqué les mécanismes de la politique des Etats-Unis, le pouvoir de la presse dans ce pays et sans avoir tenté d'établir une comparaison avec les systèmes politiques africains. On parle du terrorisme dans le monde sans une analyse et un décodage préalables de ce phénomène au niveau national ni dans les relations interétatiques ou entre l'Etat et les individus.

Les responsables des médias africains devraient associer progressivement les populations locales dans la conception des programmes. La première manière serait sans doute de leur demander leurs besoins, avis, aspirations, desiderata. On ne devrait pas diffuser des conseils et consignes aux populations avant de leur avoir fourni des éléments d'appréciation et en leur laissant la liberté de répondre par la négative. L'existence des petits médias locaux peut permettre un tel dialogue en corrigeant l'aspect massifiant et impersonnel des mass médias. En Afrique l'expérience des radio-clubs du Togo et du Niger, des radio éducatives du Sénégal, des journaux SENGU (Congo) et HELIMU HAINA MWISHO (Tanzanie) pourrait en inspirer d'autres (16). Non pour les copier mais pour les dépasser.

◆ Les journalistes

Ils assument évidemment la plus grande responsabilité et c'est sur leurs épaules que reposent la réussite ou l'échec de la mission de l'information. Nous le disons plus haut le journaliste doit être qualifié, être un professionnel et ne pas faire preuve d'aventurisme ni d'amateurisme. Il doit compter sur

(16) Hervé Bourges, op.cit., p. 109-125.

des outils de travail adéquats et des ressources nécessaires minimum. Il doit être affranchi de toute contrainte politique, économique, idéologique. Surtout, il doit agir en RESPONSABLE sans aucune soumission servile ou déguisée à quelque puissance que ce soit.

A propos de cette responsabilité, voici des avis fort pertinents de quelqu'un qui a longuement réfléchi à la question :

Agir en responsable c'est :

■ "commencer par l'effort de déceler en quoi on est victime, en quoi on est complice.

■ déployer toute son initiative en vue d'employer les espaces de liberté dont on dispose déjà, de les élargir ou d'en créer de nouveaux, au service de l'information elle-même mise au profit du public.

■ prendre ses distances du conformisme paresseux, des sages accommodements et de l'inconformisme des dilettantes, des contestataires systématiques ou imaginaires.

■ susciter l'éveil et la pratique de la responsabilité partout, parmi les professionnels et les usagers de la communication.

■ déployer son initiative, chercher avec courage, discerner avec lucidité les voies appropriées, les moyens efficaces et honnêtes d'avoir accès aux sources, aux faits, aux événements qui sont réellement intéressants pour le public, surtout ceux qui touchent aux vrais problèmes humains, sociaux, culturels, économiques, politiques.

■ disposer soi-même d'un espace de liberté. Ce qui signifie avoir un pouvoir précis et effectif d'agir ici et maintenant, d'exercer une influence réelle sur le processus d'information et de communication, sur la production, l'orientation et la qualité des messages diffusés par les médias.

■ prendre ses distances à l'égard des normes en vigueur dans une société et les juger à la lumière de ses propres convictions. Le journaliste responsable se verra ainsi amené à contester certaines dispositions juridiques. Dans les cas extrêmes il se voit obligé d'affronter tout un système de droit s'avérant injuste, contraire aux droits fondamentaux de l'information ou bien en général d'un peuple, d'une région, d'une collectivité" (17).

Ainsi un journaliste sud-africain engagé conteste le système d'apartheid. Un journaliste américain dénonce le soutien que le gouvernement américain apporte aux Contas, à l'Afrique du Sud. A Reagan apporte aux Contas, à l'Afrique du Sud. A l'UNITA (de Jonas SAVIMBI), au soutien des dictatures. Un journaliste africain doit dénoncer toutes les violations des droits de l'homme en Afrique faites au nom de l'idéologie, du progrès, de la culture, du développement. Il doit dénier à toute autorité civile ou ecclésiastique le monopole de la vérité rappelant que "la vérité ne saurait être que la rançon d'un travail acharné et conjugué de toute la société, une recherche d'une morale humaine, universellement capable de fonder et de guider la coexistence pacifique des hommes et des peuples" (18).

ICI intervient le rôle irremplaçable du journaliste-enquêteur pour dépister les abus de pouvoir, la corruption, l'incompétence, l'incurie, l'incapacité, la malhonnêteté, les détournements ou toute confiscation du pouvoir au profit d'un homme, d'un clan, d'une classe sociale, d'une région, d'une ethnie, bref toute sorte d'injustice. Si le journaliste ne peut pas dénoncer à haute voix toutes les mal-

(17) C.J. Pinto de Oliveira et Bernard Béguin, *L'éthique professionnelle des journalistes*, Ed. Universitaires, Fribourg, Suisse, 1981, p. 16-35.
(18) C.J. Pinto de Oliveira, *Op.cit.*, p. 14 et 18.

façons, il en prendra au moins ses distances et surtout se gardera d'y applaudir. Il a été dit qu'on reconnaît un journaliste libre à ce qu'il n'applaudit pas aux propagandes et au conformisme. Et un pouvoir démocratique au fait qu'il encourage une presse critique car il est conscient de ses limites et de ses faiblesses.

UN PARI A GAGNER

Voilà sans doute un pari que certains qualifient d'utopie. Pourtant il s'impose plus que jamais. Si des gouvernants n'aiment pas trop que la presse cherche à savoir de très près comment ils administrent les affaires du pays, c'est qu'ils ont quelque chose à cacher et donc à se reprocher. L'ancien président tanzanien, Julius NYERERE, aurait mis au défi ses concitoyens de trouver chez lui un shilling qu'il n'avait pas gagné honnêtement. Il s'engageait à le restituer. Combien de dirigeants peuvent-ils en dire autant ?

Trop faibles individuellement, les journalistes africains doivent s'organiser en syndicats, associations ou fédérations pour mieux jouer leur véritable rôle. À l'image des journalistes américains et européens qui ont mis sur pied des conseils de presse, pour d'honneur. Un conseil de presse est une sorte de conseil d'administration qui rassemble dans le meilleur des cas des représentants des journalistes, des propriétaires des médias, des usagers de la presse et du public. L'ensemble des conseils de presse forme une Cour d'Honneur qui contrôle si les règles de conduite, les valeurs éthiques de la communication sociale sont observées par chaque conseil et chaque membre. Etant entendu que celui qui ne les respecte pas est rayé de la profession. Ceci permet de sauvegarder ainsi la crédibilité du métier.

Mais une telle entreprise ne sera pas de tout repos. Les journalistes africains doivent accepter d'en payer le prix. Si la presse française et anglo-saxonne a acquis ses lettres de noblesse, ce fut après un dur et long combat livré d'abord individuellement par des John Milton, Montesquieu, Victor Hugo, Beaumarchais et autres. Certains ont souffert de toutes sortes de tracasseries, de la prison, de l'exil. L'abolition des lois anti-presses et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ont été l'aboutissement d'un long processus. Après avoir acquis l'indépendance politique, l'Afrique doit se battre pour les droits à l'information. En acceptant d'en assumer les conséquences.

CITOYEN ET NON SUJET

Aujourd'hui en Afrique la parole est devenue quasiment l'exclusivité du politicien, de l'homme riche, de l'homme instruit, du militaire, de l'ecclésiastique. Elle est un objet de consommation pour le peuple. Dans ces conditions il est encore difficile de parler de démocratie dans beaucoup de nos pays. Car "en démocratie, le citoyen est celui qui décide par lui-même, pour lui-même et qui refuse que l'Etat soit son directeur de conscience ... La démocratie se reconnaît au fait que sur les grandes questions, le peuple se prononce, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une représentation nationale étroitement homogène à l'opinion publique" (19).

Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'Etats. Un bulletin de vote ne fait pas nécessairement un citoyen, surtout que le déroulement du vote n'est pas assuré contre toute manipulation. On peut

(19) Louis Albert Zbinden, op.cit., Tome II, p. 23; Tome I, p. 9.

ajouter également que les députés représentent et défendent réellement les intérêts de la population. Le voudraient-ils parfois qu'ils n'en auraient pas les moyens. Le citoyen africain est donc un sujet puisque l'Etat lui mesure l'information qu'il peut recevoir et la façon dont elle doit être communiquée. Par ailleurs, il a été constaté que sans les libertés d'association, de syndicat, de réunion, de démonstration, la liberté d'expression est un leurre car tout obstacle à leur exercice supprime cette dernière.

Le développement est-il possible sans des sujets vraiment "libres" ? Si l'on veut que l'information soit la clef du développement, il faut responsabiliser les populations bénéficiaires, leur reconnaître le droit de professer à haute voix leurs opinions. Il faut que les communications horizontales (entre les citoyens) et de bas en haut trouvent leur place à côté de la communication de haut en bas devenue souvent un monopole. Il faut que nos organes d'information soient libres et fiables. Car "tout système d'information ne vaut que par la crédibilité dont il jouit".

J. NYAMAHUNGIRO



KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 65 94



HATTON AND COOKSON

RWANDA S.A.R.L.

B.P. 86 KIGALI - Tél. 503 HATTON RW

MAGASIN DE GROS

TELEPHONE 5321

Dépts: Alimentation - Boissons - Parfumerie - Quincaillerie - Matériaux de Construction - Textiles (Tissus divers) - Moulins à marteaux SKIOLD - Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER - Réfrigérateurs et Congélateurs BAUKNECHT et ELECTROLUX - Chauffe - eau IDROP - Machines à laver BAUKNECHT - Pièces de rechange.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 5449 - 5458 - 5655 - 6978

Dépt. véhicules

Tél.: 5333 - 5338

REVUE DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/Rwanda
TEL. 4178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Enceinte de Kinyamateka

B. TARIFS D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
● Abonnement ordinaire: 1000 Frw.	● Burundi: 1500 Fbu.
● Abonnement étudiant: 800 Frw.	● Afrique } 3000 Frw. ou 1500 Fbu. ● Europe } 60 Fsuisses
● Abonnement de soutien: 1500 Frw.	● Amérique } 3500 Frw. ou 35 \$US ● Asie }
● Abonnement de groupe: 4000 Frw. (5 personnes)	

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
● B.C.R. N° 3778/92 Kigali	● Belgique: CCP 000-14955122-61 Pierre Masson, Bruxelles
● Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	● Suisse: CCP 17-2941-6, Revue DIALOGUE Rwanda
● Ecomomats Généraux	R. AERISCHER, Fribourg - Suisse
● Gemeca (Père Louis Pien - Procureur Kigali)	
● Bureaux DIALOGUE (enceinte Kinyamateka)	
● Librairie Caritas - Kigali	

D. VENTE AU NUMERO

Prix: 200 Frw.

Lieux: Librairie Caritas - Kigali; Hôtel des Mille Collines - Kigali; ALL-
RWANDA - Kigali; Centre National de Pastorale St Paul - Kigali;
Gare Routière - Kigali; Club Rafiki - Kigali; Librairie Universi-
taire - Butare.



Savoir - Pouvoir - Conformisme : trois mots
clés au service d'idéologies souvent opres-
sives. Le christianisme offrirait-il une al-
ternative ? C'est ce que pense le pasteur
J. Küng, en citant l'Ecriture et en la pré-
férant à notre histoire. Nos lecteurs appré-
cieront l'actualité et la pertinence de ce
texte.

N.D.L.R.

L'intellectuel chrétien face aux idéologies

UNE PERSPECTIVE CRITIQUE

Le terme d'idéologie recouvre des réalités
à la fois fort nombreuses et très complexes, et la
liste des termes en "...isme" doit pouvoir s'allon-
ger indéfiniment. Il peut donc être utile de proposer
à l'intellectuel chrétien quelques jalons lui permet-
tant de se situer face aux idéologies; cela montrera
aussi à d'autres à quel travail de discernement est
appelée la foi chrétienne.

Constatant que beaucoup d'idéologies peuvent
être caractérisées par la prétention à un savoir, la
soif d'un pouvoir et la nécessité d'un conformisme,
la réflexion qui suit tentera de montrer comment la
tradition biblique invite les chrétiens à un non-sa-
voir, un non-pouvoir et à un non-conformisme.

La foi chrétienne se situe donc d'emblée
dans une perspective critique, qui ne peut d'ailleurs
pas rester au seul niveau du discours. Elle prend ap-
pui pour cela sur une conviction fondamentale : le
Seigneur du monde est le Dieu qui s'est manifesté en
Jésus Christ crucifié.

Une idéologie est une manière de comprendre le monde. Par monde, il faut entendre ici la réalité vécue par des hommes et des femmes dans leurs relations avec la nature, avec l'histoire, avec d'autres hommes et femmes et, dans le cas d'une idéologie religieuse, avec un monde des esprits ou avec une divinité. Y sont donc impliquées toutes les dimensions de la vie humaine : personnelle, familiale, sociale, politique, économique, culturelle, esthétique, religieuse.

Système, qui se veut cohérent, de rendre compte de la réalité complexe du monde, une idéologie propose - et trop souvent même impose - aux individus une manière de se comprendre dans le monde, d'y vivre et de s'y comporter. Une idéologie permet à un groupe, à un parti, à une nation, de s'identifier, de se faire connaître, d'expliquer ses choix et de justifier ses décisions et ses actes. Elle sert de référence commune et offre des réponses aux questions sur le sens de la vie. Elle est donc un savoir qui veut répondre de tout et à tout.

En proposant un savoir global, en fournissant une explication de l'ensemble de la réalité, une idéologie veut rassurer : il est possible de tout comprendre. Cela est séduisant : qui n'éprouve le besoin de savoir, de comprendre et d'être rassuré ?

Si l'on veut rassurer, il est nécessaire de diffuser son propre savoir et de faire taire celui des autres. Toute idéologie a donc pour but d'exercer un pouvoir, de conserver celui qu'elle possède déjà ou de conquérir celui que d'autres possèdent encore. Pour cela, trop souvent, "la fin justifie les moyens".

Une idéologie, qui prétend à un savoir total, a soif de posséder le pouvoir qui lui permettra de réaliser et d'imposer sa compréhension du monde. Elle a donc de la peine à supporter ce qui ne s'harmonise pas à ses vues, à considérer comme positive une perspective différente de la sienne, à tolérer la coexistence avec une opposition critique. De manière plus ou moins violente, une idéologie est en général liée à un mode de vivre et de penser qui, à la longue, ne peut conduire qu'à l'uniformité, au conformisme, à la négation des autres.

UNE MENTALITE DE PERROQUET

On sait à quoi peut conduire le refus de la différence : il n'y a qu'à prononcer le terrible mot d'apartheid ou à penser à la situation des dissidents dans n'importe quel régime à idéologie unique de l'est ou de l'ouest, du nord ou du sud. Mais, perçoit-on assez le danger d'une telle attitude ? Jean-Marc ELA l'a rappelé dans LE CRI DE L'HOMME AFRICAIN : "L'obligation de se soumettre au conformisme officiel développe une mentalité de perroquet selon laquelle toute réflexion critique est une menace de dissidence et de schisme. L'esprit se trouve enfermé dans la liturgie répétitive propre à l'univers du mythe. Le triomphe de l'unanimité fait échec à toute pensée libre sans laquelle il n'y a de progrès dans aucun domaine" (p.84).

Dans sa diversité et sa complexité, le monde est un. Mais les idéologies sont nombreuses à vouloir le dominer. Il ne peut donc y avoir que conflits. Et désillusions. Courses aux armements, mépris des droits de l'homme, détérioration des termes de l'échange, paupérisation, dégradation écologique : autant de conséquences des conflits d'idéologies qui cherchent à dominer le monde. Voulant rassurer par leur savoir,

les idéologies conduisent en fait à l'inquiétude, au désenchantement, au découragement : à qui peut donc bien appartenir le monde ?

LE NON-SAVOIR DE LA FOI

La tradition chrétienne confesse que l'homme est créature de Dieu. Elle ne veut pas d'abord par là décrire l'apparition et le commencement de l'humanité, mais elle veut dire son statut qui demeure vrai aujourd'hui.

Si être homme signifie provenir de Dieu, cela implique que l'homme est un être limité et que cette limite est bonne. Mais l'homme se refuse à croire cela.

Dans la perspective biblique, il est bon que l'homme soit un être terrestre, limité, appelé au travail, incapable de se suffire à lui-même; il est bon que l'homme ne puisse vivre qu'en renonçant d'acquiescer à la toute-puissance, en sachant qu'il n'est ni éternel ni immortel, mais dépendant d'un Dieu d'amour et responsable devant ce Dieu de gérer le monde.

Mais l'homme passe outre à cet enseignement et veut se réaliser lui-même : il considère Dieu comme jaloux de ses pouvoirs, sa propre limite comme mauvaise et la transgression comme accès à un statut supérieur; il en arrive ainsi à croire que la vie véritable se trouve en dehors du cadre de référence donné par Dieu. Cédant à son désir de toute-puissance, l'homme découvre non la plénitude attendue, mais la peur de l'autre qui lui rappelle la limite infranchissable de son état de créature.

Créé pour la vie, c'est-à-dire la relation, la limite, la fragilité, la responsabilité, l'homme choisit la toute-puissance, le refus de la limite, l'omniscience, le refus de la relation, c'est-à-dire la mort. Selon la Bible, la vie apparaît comme l'acceptation d'être mortel, c'est-à-dire limité et dépendant de la grâce de Dieu, alors que la mort est la volonté de vivre de manière autonome et de maîtriser l'ensemble de la réalité.

Dans cette perspective, la prétention des idéologies à un savoir total a partie liée avec la mort. La vie par contre est liée à l'acceptation de la limite du savoir : les réponses ultimes sur le sens de la vie et de la mort n'appartiennent pas à l'homme, il ne peut les élaborer. Mais il est appelé à se reconnaître situé dans un projet d'amour dont l'initiative appartient à un Autre qu'à lui-même, Autre qui s'engage dans une relation où il attend la réponse de l'homme.

Le rappel de la limite du savoir ne peut être que critique. Et la Bible le sait bien. Ainsi l'apôtre Paul dans la première épître aux Corinthiens : à des gens fiers de leur éloquence, de leur intelligence, de leur savoir théologique ou de leur sagesse philosophique, il affirme qu'aucune connaissance, idéologie ou système de pensée ne peut aboutir à une compréhension juste de la réalité tant que persiste le refus de reconnaître Celui qui est le Seigneur de la réalité. Or ce Seigneur ne se manifeste pas dans la logique victorieuse, magnifique et toute-puissante où les idéaux humains l'attendraient, mais il se donne à connaître dans le cadavre crucifié d'un homme rejeté et méprisé. Voilà une affirmation scandaleuse et insensée qui ne s'intègre à aucun système de pensée; elle oblige à un choix : renoncer à la cohérence des sécurités humaines et reconnaître la seigneurie du Crucifié ou la refuser et s'enfermer dans l'illusion du savoir.

Le savoir de l'idéologie veut rassurer en apportant des réponses, le rappel de la limite du savoir désécure par ses remises en question. Pour montrer qu'aucun système ne peut rendre compte de manière satisfaisante de l'ensemble de la réalité, il s'agit de rechercher la faille dans tout le système qui se veut global; il s'agit de mettre en évidence son décalage par rapport à la complexité de la réalité; il s'agit de refuser l'illusion des réponses définitives. L'homme, étant limité, ne peut pas tout savoir; il doit donc apprendre à vivre avec des points d'interrogation qu'aucune idéologie ne peut supprimer.

Mais que les chrétiens prennent garde : maintenir des questions ouvertes malgré les prétentions des idéologies, ce n'est pas proposer une explication chrétienne de l'ensemble de la réalité; les chrétiens tomberaient alors dans une prétention à un savoir définitif et transformeraient ainsi leur foi en une idéologie. Se battre pour que l'on ne supprime pas tous les points d'interrogation que les hommes se posent face à la vie et à la mort, c'est rappeler que toute réalité humaine ne peut être que provisoire jusqu'à la venue de la plénitude du Royaume de Dieu : les chrétiens croient qu'un jour le Royaume sera donné, mais de ce don nul ne connaît ni le jour ni l'heure.

Rappeler le non-savoir de la foi, ce n'est pourtant pas se complaire dans l'ignorance. On ne peut tirer prétexte du fait que les idéologies sont à vrai dire des prétentions illusoire pour les ignorer. Par leurs réponses, elles sont souvent séduisantes; démontrer leur mécanisme pour y déceler la faille n'est pas chose aisée. La responsabilité des intellectuels chrétiens est d'aider les gens à résister aux idéologies en critiquant celles-ci de manière pertinente et compréhensible. Mettre l'intelligence au service du non-savoir de la foi, c'est mener une étude approfondie et une interrogation solidement argumentée de toute prétention à un savoir absolu.

Bien loin d'impliquer un repos des facultés intellectuelles, le non-savoir de la foi indique la perspective dans laquelle les utiliser : permettre à chacun d'assumer, devant Dieu et dans le monde, sa condition de créature limitée, fragile et appelée à une relation d'amour.

DIRE L'ESPERANCE PAR LE NON-POUVOIR

Les chrétiens se disent disciples d'un certain Jésus de Nazareth qui a annoncé la venue d'un royaume tout en se détournant de ceux qui voulaient faire de lui un roi. Voilà qui donne à réfléchir.

Jésus s'est inscrit dans la ligne des prophètes de l'Ancien Testament, témoins d'un Dieu qui ne justifie pas les privilèges des gens en place mais qui prend le parti de ceux qu'aucun pouvoir ne soutient; le Magnificat résume bien cette perspective : "Il a dispersé les hommes à la pensée orgueilleuse; il a jeté les puissants à bas de leur trône et il a élevé les humbles; les affamés, il les a comblés de biens et les riches, il les a renvoyés les mains vides" (Luc 1, 51-53). Jésus s'est lui-même explicitement référé à cette tradition : "L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur" (Luc 4, 18-19).

Par son enseignement, par ses miracles et par ses fréquentations souvent douteuses, Jésus a, tout au long de son ministère, donné des signes concrets de la vérité du choix prioritaire de Dieu en faveur des petits et des exclus. En refusant cependant de conquérir le pouvoir pour établir une société juste,

Jésus a rappelé que la réalisation de l'espérance des prophètes n'appartient pas aux hommes.

"Il en a sauvé d'autres, il ne peut pas se sauver lui-même" (Marc 15, 36) se moquaient les passants devant la croix où Jésus pendait. Cette mise à l'écart de Jésus peut donner l'impression que la raison du plus fort continue à être la meilleure; parce qu'ils croient qu'elle n'est pas définitive, les chrétiens y discernent le signe que Jésus a attesté la nécessité d'une société autre en s'inscrivant, non dans l'ordre de la conquête d'un pouvoir qui risque toujours de conduire à l'exclusion de quelques-uns, mais dans l'ordre de la promesse et de l'appel à la conversion. Comment redire aujourd'hui la vérité de cette promesse tout en rappelant que sa réalisation n'appartient pas aux hommes ?

Les chrétiens sont appelés à attester la cohérence de la foi sans pour autant se laisser récupérer par un système idéologique. Leur position dans la société ne peut donc être qu'inconfortable. En refusant de participer de manière inconditionnelle à l'exercice ou à la conquête d'un pouvoir visant à l'établissement d'une société juste, les chrétiens mettent en garde contre l'illusion des idéologies qui prétendent tout résoudre et apporter une réponse globale aux besoins des plus pauvres; les exemples sont d'ailleurs nombreux qui montrent que de telles idéologies sont en général plus efficaces comme forces d'opposition qui savent ce qu'il ne faut pas faire que comme puissances d'organisation qui ne savent plus ce qu'il faut faire. En refusant de se laisser marginaliser définitivement dans l'impuissance et l'humilité, les chrétiens s'engagent à exercer des pressions sur ceux qui détiennent le pouvoir, afin de leur rappeler l'existence de ceux qu'ils ont tendance à négliger et à exclure. Par ce double combat, les chrétiens rappellent qu'aucun système n'arrive à tout englober sous son pouvoir et attestent que la fraternité humaine sera la réalité du Royaume qui vient.

Refuser la logique d'un pouvoir, ce n'est pas se désintéresser des problèmes politiques, c'est s'y engager autrement. Il s'agit de faire preuve d'imagination pour montrer que l'on peut déjà vivre dans ce monde de manière différente et donc refuser de l'abandonner aux mains de ceux qui se croient puissants.

La tâche des intellectuels chrétiens est ici de faire connaître ceux qui, jusqu'à maintenant, sont exclus des processus de décision. Il est possible de participer à la formation de ces gens et à leur conscientisation en les aidant à découvrir comment la libération accordée par le Christ peut ôter la peur, le fatalisme et convertir les mentalités afin que chacun puisse vivre de manière responsable. Il n'est pas impossible d'envisager une collaboration avec des forces de changement, voire d'opposition, en vue d'un rééquilibrage entre les intérêts sociaux déjà satisfaits et les intérêts encore insatisfaits; mais cette collaboration restera critique et devra peut-être cesser un jour : l'essentiel n'est pas la conquête du pouvoir, mais l'incarnation d'une espérance.

LE NON-CONFORMISME DE L'AMOUR

"Ne vous conformez pas au monde présent", dit l'apôtre Paul au seuil d'une exhortation centrée sur l'amour (Romains 12). Il s'inscrit ainsi dans la longue tradition des témoins du Dieu vivant qui ont refusé le conformisme ambiant aussi bien dans le domaine social que dans la manière de vivre la foi.

Dans cette "nuée de témoins" peuvent être mentionnés quelques noms, proches de l'actualité : Adolfo Perez Esquivel d'Argentine, Lech Walesa de Pologne, Mère Thérèse d'Inde, Desmond Tutu d'Afrique du Sud; tous les quatre ont reçu le Prix Nobel de la Paix;

ce sont des chrétiens convaincus qui représentent de vastes communautés résistants à des idéologies au pouvoir; ce sont des non-conformistes qui ne craignent pas de dire non à la fatalité et de montrer que la nouveauté est possible, au nom du Christ et pour les hommes.

Cela tient à la compréhension de l'existence que la foi chrétienne propose. Les hommes ont naturellement tendance à se croire sujets de leur histoire; ils éprouvent le besoin d'étaler leur valeur et leurs capacités, mais ce souci de soi risque toujours de conduire à la négation de l'autre et à sa destruction. Prenant en considération le fait qu'en fin de compte ni leur naissance ni leur mort ne leur appartiennent vraiment, la Bible invite les hommes à se reconnaître d'abord objets de la grâce de Dieu: délivrés du désir profond de prouver qu'ils ne sont pas rien, les hommes n'ont plus à assurer leur propre vie et sont ainsi rendus libres pour aimer les autres.

Fondamentalement, le non-conformisme de l'Evangile est la possibilité offerte aux hommes de vivre non plus selon leurs propres critères et valeurs, mais selon la volonté de Dieu. Ce non-conformisme permet l'amour des ennemis et rend possible le renoncement à des privilèges afin que d'autres puissent mieux vivre. Il est à la base de toute l'action des chrétiens dans le monde, action qui ne suit pas d'abord un programme préétabli, mais qui répond en chaque circonstance à la détresse de l'autre, l'autre étant en priorité l'individu, le groupe, la classe ou le peuple méprisé et rejeté à qui le Christ s'est identifié:

"Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (cf Matthieu 25, 31-46).

Le non-conformisme de l'Evangile n'est pas une fuite loin du monde, il est une manière de vivre

dans le monde mais autrement que le monde. Il doit être sans illusion: ce n'est pas la bonne volonté des chrétiens qui vaincra l'injustice du monde. Leur non-conformisme est cheminement à la suite du Christ qui fut méprisé et crucifié; il va donc au devant de la souffrance et de l'incompréhension; il vit de la seule promesse - indémontrable! - qu'en fin de compte le Dieu qui est Père de Jésus se révélera comme seul Seigneur de ce monde. Suspendus à cette promesse, les chrétiens savent que leur non-conformisme est de l'ordre du signe et du témoignage: il est attestation dans leur vie quotidienne qu'ils prennent déjà au sérieux la seule seigneurie de Dieu et il a pour but d'entraîner d'autres personnes dans cette aventure de la foi.

RESISTER

Si une idéologie se veut une manière d'habiter la totalité du monde, la foi chrétienne se veut aussi une manière d'habiter le monde, pour y signifier que la totalité n'est pas à la portée des hommes. Les chrétiens seront donc critiques à l'égard de leur milieu ambiant et des idéologies à la mode. Ils ont à entrer en résistance: contre tout savoir qui se veut absolu, contre tout pouvoir qui est totalitaire, contre tout conformisme uniformisant. Et dans l'espace ainsi créé, les chrétiens ont à inscrire une nouveauté.

Nouveauté qui n'est pas une valeur absolue imposant des principes universellement valables; elle ne serait alors qu'une idéologie de plus. Cette nouveauté est celle de l'amour qui appelle l'être humain à percevoir dans une situation donnée les décisions à prendre en vue de l'édification d'une communauté fraternelle ouverte à chacun dans l'attente d'une plénitude qui sera donnée.

Une idéologie n'a peut-être en fin de compte pas d'autre but qu'elle-même. Or les hommes sont appelés à vivre dans le monde avec les autres et devant Dieu.



L'article de M. MUYEKURE Claver a suscité des réactions. En voici deux venant de deux personnalités en matière économique : MM. NZABANDORA André, 2e Vice-Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda et VAN DAMME Philippe, chargé de cours à l'Université Nationale du Rwanda. Trop technique, l'article de M. VAN DAMME a dû être synthétisé (par son auteur). Trop long, celui de M. NZABANDORA paraît en deux temps. La première partie, théorique, vous est présentée dans ce numéro. La deuxième, le cas du Rwanda, paraîtra dans le prochain. (Beaucoup de sous-titres sont de la rédaction). Et que le débat continue.

DEVALUATION: LE POUR ET LE CONTRE

INTRODUCTION

L'article "Dévaluation : pour quoi faire ? de Monsieur MUYEKURE C., paru dans la Revue DIALOGUE, n° 118, de septembre-octobre 1986, a posé une question d'actualité qui suscitera certainement plusieurs réflexions sur l'utilisation de cette mesure de politique économique, et surtout de politique commerciale et monétaire, que constitue la manipulation du "taux de change". En effet, on le sait, la dévaluation hante, dérange et énerve. C'est une arme à manipuler avec délicatesse et surtout avec assurance.

Mon propos très personnel ne sera pas de répondre à la question posée par l'auteur de l'article. Je voudrais plutôt, et surtout, dire que la dévaluation, qui n'est pas une fin en soi, mais un instrument monétaire de politique économique, n'est pas nécessairement une calamité naturelle, et encore moins le meilleur remède à tous les maux économiques d'un pays. J'aimerais donc, à mon tour, contribuer à susciter des discussions à ce sujet, car il ne faut pas l'oublier, la dévaluation peut, à un moment donné, être une nécessité lorsque, par exemple, il s'agit de rééquilibrer une situation économique dégradée.

D'une manière générale, l'on peut définir toute politique comme un ensemble d'actions sur des instruments précis en vue de réaliser des objectifs donnés. Or, la dévaluation est l'un des instruments de politique économique dans le domaine monétaire.

Rappelons, pour commencer, les objectifs que doit viser toute politique économique, pour nos pays dits en développement, et vérifions rapidement de quelle façon une dévaluation en soi peut intervenir.

◆ Premier objectif général visé :

■ assurer le développement économique et social équilibré, harmonieux, continu; ici, la dévaluation seule n'y contribue pas pour beaucoup, car dans le développement économique et social en général, l'économie "physique" l'emporte largement sur un aspect particulier de l'économie "financière".

◆ Deuxième objectif général visé :

■ préserver la stabilité des prix, des revenus et des salaires à un degré raisonnable garantissant un climat de confiance dans la monnaie; ici, la dévaluation n'intervient en général que quand cet objec-

tif n'a pas été atteint, c'est-à-dire, quand il semble compromis; ainsi, la dévaluation en tant que telle agit plutôt négativement sur le climat de confiance devant régner dans l'économie.

◆ Troisième objectif général visé :

■ maintenir un équilibre acceptable des échanges extérieurs et du taux de change de la monnaie nationale; ici, la dévaluation peut à un moment donné contribuer à une solution, mais il faut se rappeler que les pays en développement vivent en général dans un régime de contrôle de change et que bien des fois les échanges extérieurs relèvent davantage de la structure économique d'un pays que de la conjoncture du moment; c'est ainsi qu'une dévaluation en soi n'a jamais influé beaucoup sur un changement structurel de l'économie.

◆ Quatrième objectif général visé :

■ Mieux répartir les revenus entre nationaux; la réduction de la parité, donc une dévaluation, tend à encourager les spéculateurs, à décourager l'épargne et peut miner l'appareil de production, du moment où la propension à importer est rigide et que la capacité d'exportation est faible, voire inexistante et qu'en tous cas, le pays ne sait pas influencer sur les tendances mondiales.

● QU'EST-CE QU'UN TAUX DE CHANGE ?

Pour définir plus ou moins correctement la notion de "taux de change", nous devrions savoir ce qu'est le change. Le change, c'est connu, est l'acte par lequel on achète ou on vend les monnaies de différents pays. La monnaie est alors considérée comme une marchandise et, en conséquence, a un prix. Ce prix, exprimé en termes d'une autre monnaie, s'ap-

pelle le taux de change. Le taux de change traduit ainsi le prix d'une monnaie nationale ou de la capacité d'acquisition de biens et de services que possède cette monnaie, ou bien il exprime alors le coût attaché à sa rétention ou à son placement nonobstant le taux d'intérêt. Il représente ainsi le lien entre la structure de prix et la structure de coût monétaires d'un pays, bien qu'en réalité les choses ne soient pas aussi faciles à trancher.

Comme l'a si bien dit le Professeur H. GUITTON dans son "Economie Politique" : "Plus on étudie la monnaie, plus on est frappé par son caractère mystérieux. Quand on essaie de la définir avec rigueur, on ne la trouve pas dans la réalité et quand on la saisit dans la réalité, on ne sait plus la définir." (1). C'est presque un peu comme le "monstre de Lockness", que tout le monde semble avoir vu et que personne, pourtant, n'a réussi à définir clairement !

Pour définir la monnaie, on recourt généralement à ses fonctions de moyen de paiement, de réserve de valeur et de numéraire.

La monnaie est le moyen à travers lequel s'effectuent les paiements; elle joue ainsi le rôle d'intermédiaire accepté par tout le monde dans le pays où elle a cours légal dans les transactions et les échanges. Elle permet de dissocier l'achat de la vente. "En rendant possible la dissociation de la vente et de l'achat, l'utilisation de la monnaie présente, comme le dit Jacques de Groote dans son "Institution Monétaire", plusieurs avantages : elle permet à chaque agent économique de conserver sa richesse sous forme peu encombrante, réduisant ainsi ses coûts de stockage et d'entretien, elle permet aussi d'immobiliser une moindre fraction de

(1) GUITTON H., Economie Politique, T.II, Dalloz, Paris, 1976, p. 172.

ses ressources tout en jouissant de la même sécurité, puisque la monnaie est un pouvoir d'achat indifférentiel qui peut être utilisée pour satisfaire n'importe quel besoin; enfin, par là même, elle augmente la quantité de biens effectivement utilisables par la société dans son ensemble." (2).

En tant que moyen de paiement, la monnaie constitue une rupture d'avec le troc en le transformant en un échange indirect entre les biens. Entretemps cependant, il peut s'écouler un laps de temps qui fait de la monnaie simultanément une réserve de valeur.

La monnaie a donc aussi une fonction de réserve de valeur sans laquelle elle ne pourrait jouer son rôle d'intermédiaire dans les échanges puisqu'il n'y a pas nécessairement coïncidence entre le moment de la recette et celui de la dépense. Entre ces deux moments, la monnaie joue le rôle d'encaisse. Du fait qu'elle possède la propriété d'être une réserve de valeur, la monnaie est, en effet, un des actifs dans lesquels les agents économiques peuvent se substituer des épargnes.

Mais, la monnaie est aussi une unité de compte. Sur le marché de Kigali, par exemple, on peut acheter une chèvre pour environ 2000 FRW; à Goma, une bouteille de Primus-Bukavu coûte 40 zaires et à Dar-es-salaam, on achète un sac de farine de maïs pour 1.500 "tanzanian shillings".

La monnaie est de ce fait aussi numéraire. Les agents économiques ont l'habitude d'effectuer leur calcul en se référant à la monnaie. Comme une unité monétaire, la monnaie est une création légale, puisque déterminée par les pouvoirs publics. La valeur absolue n'existant pas réellement, la valeur relative de la monnaie est ainsi mesurée grâce à son "pouvoir d'achat", sa capacité d'acquiescer les biens et services

(2) Jacques de GROOTE, Institution Monétaire, 1974 (Cours), p. II-3.

de son choix; la monnaie a donc aussi "un pouvoir de choix".

Même si l'opération de définition d'une unité monétaire est d'ordre légal, elle n'est pas toutefois sans signification économique, puisque l'unité monétaire joue un rôle important dans les échanges internes et externes. En la définissant, l'unité monétaire intérieure acquiert une valeur par rapport à d'autres unités monétaires; c'est ainsi qu'on fixe alors son prix, son taux de change, sa parité. Quand on modifie cette valeur vers le haut, on "révalue". En revanche, la dévaluation est l'opération inverse qui consiste en une réduction du prix officiel de la monnaie domestique en termes de monnaies étrangères. Ces dernières deviennent ainsi "plus chères".

CAUSES PRINCIPALES D'UNE DEVALUATION

◆ Rappel historique

Depuis la Conférence de Bretton Woods, en 1944, jusqu'en 1973, la plupart des économies, dites de marché, fonctionnaient d'après un système de "stabilisation ajustable" utilisant les réserves (en or ou en devises) pour maintenir leurs taux de change officiels qui ne pouvaient être modifiés que suite à des déséquilibres importants et persistants. Depuis 1973, seuls les petits pays ont aligné leur taux de change soit sur d'autres monnaies (\$ US, Franc Français, Rand Sud-Africain, etc.) qui sont en général celles de leurs principaux partenaires commerciaux, soit à un panier de monnaies de référence, comme le DTS ("Droits de Tirage Spéciaux") du Fonds Monétaire International.

Depuis 1971, quand les Etats-Unis ont aboli la rela-

tion fixe entre leur dollar et l'once d'or, relation qui avait été fixée pendant presque 30 ans, les pays industriels ont, de leur côté, laissé jouer le mécanisme des "forces de marché" dans la détermination de leurs taux de change, tout en essayant simultanément de stabiliser ces taux à l'intérieur de certaines limites. C'est donc un système de flottement contrôlé. Ici la question que l'on peut se poser, c'est de savoir pourquoi, si toutes les monnaies du DTS flottaient dans le bon sens, la monnaie africaine rattachée à ce même DTS flotterait-elle dans le mauvais sens ? Et pourtant, nous savons que les Droits de Tirages Spéciaux ont été préférés comme référence, parce que les chocs y seraient moins importants, car amortis en quelque sorte, plus que les monnaies de ce panier sont censées réagir en sens inverse, les unes par rapport aux autres.

Comme le taux de change est fixé de façon rigide dans les pays en développement, l'on doit s'attendre à des variations importantes et brutales, causées par les monnaies de rattachement, dans le sens d'une appréciation ou d'une dépréciation de la monnaie, même si l'économie nationale de ces pays n'a pas subi de chocs déséquilibrants importants; cela entraîne ainsi des réactions, et généralement, des dévaluations, mais très rarement des réévaluations.

◆ Théorie

Les causes d'une dévaluation sont généralement :

- les déficits persistants des balances de paiements, entraînant un déséquilibre autrement irréversible;
- les déficits importants des finances publiques;
- l'inflation galopante et durable;
- le niveau de développement et de croissance économi-

que jugé insuffisant ou non satisfaisant;

- la volonté de protéger la production nationale.

Effectivement, en théorie, une dévaluation peut être un remède efficace contre le déficit extérieur, lorsque les coûts et prix monétaires d'un pays s'écartent dangereusement, pour l'économie, des prix du reste du monde. Par une dévaluation, les importations peuvent être découragées, puisque leurs prix augmenteraient et la consommation de produits domestiques serait par là encouragée. Il y aurait donc moins de sorties de devises, ce qui améliorerait théoriquement la balance courante dans un monde non inflationniste. Pour les petits pays, il a été démontré que cette amélioration ne pouvait pas être durable, d'autant plus que très souvent l'élasticité des importations est nulle (3).

En renchérisant les importations, les taux d'imposition sur le commerce restant inchangés, une dévaluation ferait augmenter les recettes publiques plus que proportionnellement par rapport aux dépenses publiques en devises et les finances publiques en profiteraient pour enrayer ou diminuer ses déficits.

Il est admis en général que la balance commerciale, dans l'optique du revenu national, est égale à la différence entre revenu et dépense

$$(X - M = Y - C - I) \quad (4).$$

L'amélioration de la balance commerciale suppose alors l'augmentation réelle du revenu ou la diminution de la dépense. Donc, la dévaluation peut améliorer les recettes d'exportation.

(3) R. Caves et R. Jones, Economie Internationale, T.II, Tendances Actuelles, p. 77.

(4) X = exportations, M = importations, Y = revenu national, C = consommation, I = investissements

La dévaluation étant en quelque sorte une ponction sur les revenus des ménages, ces derniers bénéficiant de moins de moyens financiers, diminueraient leur consommation, leur dépense et alors les prix des produits locaux non manufacturés diminueraient aussi.

Une dévaluation peut aussi théoriquement entraîner une croissance dans ce sens que l'Etat aurait les moyens de sa politique de développement (recettes publiques) et que les entreprises puissent fonctionner normalement, et vendre davantage (grâce au renchérissement des importations) et même exporter, si elles bénéficiaient d'un avantage comparatif.

Enfin, last but not least, la dévaluation, en théorie, assurerait la protection peu coûteuse des entreprises locales, alors que la protection par les droits de douane (qui a tout de même l'avantage de frapper avec discernement et non aveuglément comme la dévaluation) provoque un coût administratif supplémentaire. Les restrictions quantitatives peuvent faire augmenter les dépenses, alors que les cautions sur les importations sont déflationnistes en principe et surtout que le double marché de change exige des contrôles sophistiqués.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que la production nationale de nos pays est encore très réduite, avec comme résultat que la dévaluation pourrait renchérir les importations nationales, pour peut-être de longues années. Comme le Rwanda a une structure économique peu diversifiée et que son industrie est embryonnaire et que la valeur ajoutée est faible, cela pourrait justement s'appliquer à ce pays.

Dans les pays en développement aux économies inarticulées et peu monétisées, la dévaluation est généralement opérée dans une économie déjà surchargée de contrôles (contrôle des changes, contrôle de la masse monétaire par les restrictions des

crédits, cautions sur les importations, taux de droit de douanes de protection très élevés, etc.). Ce qui fait qu'elle est généralement inefficace et à terme fait tomber le pays dans une spirale inflationniste et de dévaluations successives peu souhaitables. La situation qui prévaut dans les pays voisins du Rwanda sont des exemples qui poussent à une grande prudence et à une réflexion approfondie préalable.

NEFASTES CONSEQUENCES

Comme l'on peut s'y attendre, les conséquences d'une dévaluation pour les pays en développement sont imprévisibles.

Toute réduction de la valeur de la monnaie a, en principe, un effet inflationniste puisque le pouvoir d'achat est l'inverse du niveau général des prix sauf si l'on met en place ce que l'on appelle des mesures d'accompagnement appropriées. Une dévaluation appauvrit les plus faibles et enrichit les spéculateurs. Elle provoque la baisse des salaires réels pour les premiers et l'augmentation de la dépense pour les seconds qui se cherchent des valeurs refuges, des objets dont les prix peuvent monter, donc qui investissent plus, à cause d'une certaine aversion à l'égard d'enchaises qui se déprécient. La dévaluation a ainsi un coût social très élevé. C'est souvent un facteur de tensions politiques et sociales qui peuvent aller jusqu'à provoquer des mécontentements généralisés, voir des émeutes comme l'ont encore prouvé des événements récents en Tunisie ou en République Dominicaine. C'est comme si l'on disait : "Qu'importe le malheur, si nous sommes malheureux ensemble", mais il y a toujours plus malheureux que d'autres.

En plus, la monnaie ne jouerait plus guère le rôle d'une réserve de valeur, une fois qu'on entre dans la spirale montante de dévaluations successives; une décision de dévaluation peut ainsi provoquer des flambées spéculatives et forcer les gens à acheter des biens échangeables par anticipation de la dévaluation suivante.

Avec des dévaluations successives, peut-on avoir réellement confiance en une monnaie, manipulée et devenue instable ? La dévaluation, on le sait, constitue le grand malheur du petit épargnant qui voit son pouvoir d'achat, la valeur de son épargne, s'évaporer. L'instabilité de la monnaie entraîne donc spéculation sur spéculation, et rend fragile tout calcul de rentabilité.

Sans être une réserve de valeur sûre, la monnaie peut difficilement être un moyen de paiement sûr.

De plus, la dévaluation est en général détestée par le public, puisque ce dernier est placé dans l'incertitude concernant l'avenir. Les Gouvernements la considèrent ainsi comme la dernière mesure à prendre pour ne pas se discréditer en dévaluant aussi leurs régimes politiques. Disons que les gens qui pensent que la dévaluation est un pis-aller n'ont pas complètement tort.

Avec ces dévaluations, il peut arriver que l'on démonétise, par après, pour punir les spéculateurs qui ne veulent plus se contenter de dépôts en banques, dont les valeurs se réduisent au jour le jour. La dévaluation rebute également les capitaux étrangers et peut entraîner une fuite de capitaux nationaux; elle incite aussi à surstocker par l'anticipation de profits futurs sur les augmentations prochaines des prix.

En plus, dans un système de taux de

change flottants, où chaque monnaie change de valeur au jour le jour, l'on peut se demander si les propositions de dévaluations sont encore rationnelles. Le Franc Rwandais est rattaché à un panier de cinq monnaies (dollar américain, franc français, deutschemark, livre sterling et le yen) qu'est le DTS. Si toutes ces cinq monnaies fluctuaient normalement, le franc rwandais suivrait et il ne resterait qu'à ajuster les calculs en rapport avec le taux d'inflation.

LE PAUVRE PENALISE !

L'on sait toutefois que le Fonds Monétaire International n'a qu'une très faible autorité sur les autorités monétaires qui ne recourent pas à ses ressources. Autrement dit, les pays riches chroniquement déficitaires ou excédentaires qui déstabilisent l'ordre monétaire international par des politiques budgétaires, monétaires et commerciales très discutables ne sont pas du tout inquiétés ni inquiétés par les réactions éventuelles de l'Autorité Monétaire Internationale.

Les propositions avancées actuellement par certaines instances internationales et selon lesquelles il conviendrait d'ajuster mensuellement le taux de change des monnaies africaines par rapport au DTS, comportent en soi plusieurs inconvénients, à savoir :

- ▶ perte de confiance dans la monnaie;
- ▶ institutionnalisation de la spéculation et des placements à l'extérieur si possible;
- ▶ incertitude dans les paiements, puisque la monnaie n'est plus une unité de mesure fixe;
- ▶ instabilité des marchés sur lesquels les prix va-

rien de façon imprévisible;

- révision fréquente des budgets et des programmes;
- amenuisement du pouvoir d'achat des revenus fixes;
- perversion possible dans le système des règlements à cause du jeu de spéculation lancé par l'anticipation de dévaluations ultérieures.

En somme, ce serait comme l'ouverture d'une "Boîte de Pandore", une aventure difficile à maîtriser et aux conséquences incalculables. Un véritable saut dans l'inconnu, pour ainsi dire.

Je partage l'avis de l'auteur de l'article "Dévaluation : pour quoi faire ?" selon lequel les solutions de la Conditionnalité du Fonds Monétaire International, peut-être efficaces dans les pays développés, semblent inadaptées dans nos pays.

LES REMÈDES MIRACLES DU F.M.I.

Le Fonds Monétaire International a été créé, on le sait, pour "favoriser la coopération économique et financière parmi les pays participants et la stabilité monétaire de ces États en vue de faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce national" (Cfr La conditionnalité du F.M.I.).

Ce rôle semble bien joué, en ce qui concerne les pays riches et mal assumé en ce qui concerne les autres, car l'on a l'impression que ce Fonds Monétaire International, suivant certaines analyses, joue plutôt un rôle peu enviable pour nos économies tant qu'il essaie, avant tout, d'assurer la solvabilité des débiteurs en faveur des banques des pays riches.

Il serait grand temps que le Fonds Monétaire Inter-

national, comme le souhaite d'ailleurs son Directeur Général, puisse aussi et surtout parvenir à surveiller les politiques économiques des pays riches et à les inciter à une coordination plus étroite. Mais cela semble être un vœu pieux par excellence.

Dans nos pays du Tiers-Monde, on connaît, d'avance et malheureusement, les conclusions de toute mission du Fonds Monétaire International, conformément aux termes de la conditionnalité régissant l'accès à ses ressources. L'ajustement préalable de la balance des paiements est aussi le but de la conditionnalité, pour qu'un pays puisse accéder aux ressources du Fonds, alors que cet ajustement devrait plutôt être l'aboutissement de l'intervention éventuelle du Fonds !

Il n'est pas souhaitable qu'un médecin impose à tous ses malades, sans discernement aucun, la même thérapeutique d'appauvrissement. Pour le Fonds Monétaire International, d'après plusieurs ouvrages et revues spécialisés, l'arsenal des remèdes pris schématiquement, sont toujours les mêmes, (un peu comme pour "Le médecin de Molière qui ne parlait que de purges malgré lui !") :

- compression des dépenses publiques ou augmentation des impositions fiscales;
- augmentation des taux d'intérêts, même dans les pays où le taux d'inflation ne justifie pas une telle augmentation, puisque là où les taux d'intérêts créditeurs sont supérieurs aux taux d'inflation, on ne peut augmenter aveuglément et impunément ces taux, qu'il convient plutôt de réviser à la baisse;
- libéralisation des prix et du commerce;
- privatisation à outrance de tout ce qui est public, à commencer par les entreprises publiques, sans se soucier des preneurs éventuels et de la rentabilité de ces entités, ni des expériences faites avec le privé dans certains pays;

— dévaluation généralisée des monnaies, toutes caractérisées d'office de "surevaluées".

... Comment suivrions-nous cela aveuglément lorsque là où ce remède miracle a été appliqué l'on a assisté à une cascade de dévaluations et que le malade s'est toujours porté plus mal qu'avant ?

... Il y va de notre amour-propre de ne pas attendre que les instances financières internationales ne nous mettent aux pieds du mur pour imposer leurs mesures draconiennes lorsque notre économie se retrouvera plus malade. L'on a vu que le remède appliqué a souvent servi à achever le malade. Et, en cas d'échec, c'est toujours le Pays assisté qui est culpabilisé; c'est toujours lui le mauvais élève ..."

Président HABYARIMANA
Rencontre avec les
agents de la Fonction
Publique, le 10.12.86

PLUS DE MAL QUE DE BIEN !

Beaucoup d'études du Conseil Africain des Etudes Monétaires ont montré que les résultats enregistrés dans les pays sous-développés, suite à ces traitements sans nuances, sont fort médiocres. Les reproches que l'on peut adresser aux politiques d'ajustement du Fonds Monétaire International sont multiples : vision à court terme, méconnaissance des économies africaines qui sont trop vulnérables

face aux facteurs externes, croissance affectée négativement par la réduction des importations, exportations limitées par le protectionnisme des pays industrialisés, problème de débouchés et détérioration des termes de l'échange. Par ailleurs, l'on trouve aussi que les programmes du Fonds Monétaire International sont inefficaces et bien des fois injustes (liaison entre taux de change et exportations rigides).

Concernant la politique du Fonds Monétaire International, l'on peut se poser beaucoup de questions.

- Comment réduire le déficit commercial tout en diminuant les droits d'entrée et en libérant et/ou libéralisant les importations ?
- Comment relancer les investissements en réduisant la consommation intérieure par le biais des réductions des salaires ou du nombre d'agents de la fonction publique ?
- Comment prévenir une inflation en l'imposant par l'augmentation des coûts nominaux des industries à valeur ajoutée intérieure très faible ?

Partout dans les pays en voie de développement où la thérapeutique du Fonds Monétaire International a été appliquée, c'est une constatation permanente dans les pays sous-développés, elle a socialisé les pertes et la pauvreté et a privatisé les profits et la richesse.

A. NZABANDORA

PROCHAIN NUMERO : LE CAS DU RWANDA

Dévaluation: Pourquoi pas ?

Dans un article à titre interrogatif paru dans DIALOGUE n° 118 (septembre-octobre 1986, p. 15-35), Claver MUYEKURE (d'oresnavant MC) met en doute l'utilité de la dévaluation comme instrument de politique économique. Son exposé est axé autour de deux idées principales, d'une part l'incapacité technique de déterminer le "vrai" taux de change, d'autre part l'inefficacité économique d'une dévaluation généralisée des monnaies africaines aux fins d'un redressement des déséquilibres externes de ces économies (MC, p.15). En filigrane se sent également l'indignation morale de l'auteur face au droit que s'octroient les instances internationales (et en particulier le Fonds Monétaire International, FMI) d'imposer des dévaluations (MC, p.21).

Sur chacun de ses points j'aimerais émettre quelques réflexions, me poussant à interroger les conclusions théoriques auxquelles aboutit MC, et à confirmer qu'en effet la "vérité (est) non encore entièrement révélée" (MC, p.34).

ROLE DU FMI

Le FMI n'a, pas plus en Afrique qu'ailleurs, l'autorité internationale nécessaire pour imposer un quelconque programme de redressement. Par contre, autant en Afrique qu'ailleurs, il peut exercer des pressions - en tant que prêteur en dernier ressort - afin que des économies en crise de

paiements internationaux aigüe prennent des mesures qui aillent dans le sens d'un redressement. L'indignation morale n'est donc pas de mise et il s'agit plutôt d'évaluer l'efficacité technique et économique d'une des mesures de redressement qui pourrait être envisagée, c'est-à-dire la dévaluation.

LE VRAI TAUX DE CHANGE

Quid du problème technique de la détermination d'un "vrai" taux de change ? Selon la définition retenue par MC, le "vrai" taux de change doit pouvoir maintenir la "parité du pouvoir d'achat" de la monnaie (1). Et il fait remarquer très correctement qu'un tel taux de change est très difficile, si pas impossible, à déterminer rigoureusement. Mais j'aimerais souligner ici l'inconséquence méthodologique de MC puisqu'il semble mettre en doute la valeur de la définition du "vrai" taux de change qu'il a proposé lui-même (MC, note 11, p. 22 et pp. 26-27). Or, en toute logique, on ne peut accepter une conclusion (indétermination technique d'un "vrai" taux de change et donc d'un taux de dévaluation "correct") déduite d'une hypothèse de départ (définition du "vrai" taux de change) qui, elle, n'est pas acceptée. Dès qu'on accepte une définition moins

(1) C'est à dire, la valeur réelle de la monnaie doit évoluer au même rythme que la valeur réelle des monnaies des concurrents internationaux. Et la valeur réelle d'une monnaie évolue inversement au niveau général des prix : lorsque les prix augmentent (inflation), le pouvoir d'achat (la valeur réelle) d'un même montant nominal de monnaie diminue.

théorique et plus pragmatique du "vrai" taux de change, la critique académique de MC perd toute pertinence (2).

GENERALISER LA DEVALUATION

Une dévaluation généralisée des monnaies africaines est-elle économiquement efficace?

● d'abord, personne ne parle d'une dévaluation généralisée des monnaies africaines. Mais si, face aux déséquilibres externes des différents pays, pris individuellement, on en arrive parfois à formuler le même diagnostic d'une surévaluation de la monnaie nationale, il est clair qu'il faudra envisager la dévaluation de la monnaie des pays concernés.

● ensuite, comme le souligne MC (p.23), la dévaluation n'est certes pas une garantie - c'est-à-dire une condition suffisante - de redressement des déséquilibres externes. Mais quelle mesure économique prise isolément peut garantir un quelconque redressement ? La bonne question à se poser serait plutôt de savoir si on peut envisager un redressement économiquement et socialement acceptable sans devoir re-

(2) L'attitude du FMI, celle dont MC veut faire la critique, va dans ce sens : "Une balance des paiements est réputée viable, notamment dans le cas de nombreux pays en développement, quand le déficit courant peut être financé par des entrées de capitaux compatibles avec les perspectives de développement du pays et sans que soient nécessaires des restrictions en matières commerciales et de paiements qui, plutôt que de corriger les distorsions existantes, les aggravent"., Bulletin du FMI, supplément du 8 septembre 1986, pp. 257-258.

courir à la dévaluation. En d'autres termes, la dévaluation n'est pas une condition suffisante mais est-elle une condition nécessaire pour un redressement des déséquilibres externes ? Et à ce niveau-ci j'affirme, contrairement à ce qu'en dit MC, que la dévaluation de la monnaie d'un petit pays ne détériore pas les termes de l'échange de ce pays et ne provoque donc pas "un transfert de revenu réel par unité produite (un cadeau) du pays qui dévalue vers ses partenaires commerciaux" (MC, p.33). Une dévaluation procure plutôt un ballon d'oxygène à l'économie nationale (les exportateurs nationaux reçoivent un prix plus rémunérateur en monnaie locale) au dépens du reste du monde dont les marchandises (devenues plus chères en monnaie locale) s'écoulent plus difficilement.

● tout le monde s'accorde également pour dire qu'une dévaluation n'est envisageable que lorsque le déséquilibre externe d'un pays devient structurel. Dans un tel cas, le redressement doit passer par une restructuration plus fondamentale de l'économie (dont la dévaluation ne sera qu'une mesure d'accompagnement). Et ceci prend un certain temps. L'efficacité économique d'une dévaluation ne peut donc pas se mesurer à court terme. Et contrairement à ce que prétend MC, dans une perspective à moyen terme, les importations ne sont jamais parfaitement incompressibles et l'inertie des producteurs et des exportateurs face à l'élévation de la rémunération de leur travail ne sera jamais complète non plus.

CONCLUSION

Un réajustement du taux de change peut s'imposer techniquement lorsque le déficit sur la balance des engagements avec le reste du monde devient intenable. Accompagné d'autres mesures (anti-

inflatrices), une dévaluation peut même devenir économiquement désirable (voire même nécessaire) afin de faciliter la restructuration de l'économie. Dans le cadre des grandes options d'autosuffisance alimentaire du quatrième plan quinquennal du Rwanda, une dévaluation du franc rwandais (3) pourrait être entrevue comme complémentaire bien plus que substituable (MC, p.29) à d'autres mesures, structurelles, d'intensification agricole : sans épuiser les réserves en devises du pays elle permettrait de mieux rémunérer les agriculteurs et de leur offrir des débouchés plus importants, les incitant ainsi à élever la productivité de la terre et du travail.

P. VAN DAMME

(3) Les symptômes de la surévaluation y sont, bien qu'atténués par la politique de rigueur budgétaire et par la hausse tout à fait momentanée des prix de café : taux de croissance élevé de l'endettement extérieur et de la charge de dette, accélération relative des importations, marché de change parallèle, expansion trop importante et trop capitalistique des secteurs protégés de l'économie, ...



DIALOGUE est votre
revue. Faites-la mieux
connaître autour de
VOUS...

Eglise d'ici et d'ailleurs

Retour à KIBEHO

Daniel ANGE : Kibeho, le ciel à fleur de terre,
Des apparitions de Marie au
Rwanda ?
Ed. du Lion de Juda, 1985,
80 pages.



Dans la recension du livre de G. MAINDRON sur les apparitions de Kibeho par Jean Pierre GODDING (DIALOGUE N° 120, janvier-février 1987, p. 69-76) nous avons omis involontairement de présenter un nouveau livre sur le même sujet. Les lecteurs apprécieront sans doute cette nouvelle quête qui du reste ne manque pas d'intérêt.

Le petit livre de Daniel-Ange (80 pages) est intitulé "Kibeho le ciel à fleur de terre!" et porte en sous titre : Des apparitions de Marie au Rwanda ? (c'est nous qui soulignons). Il est important de mettre ce titre en parallèle avec celui de Maindron : "Des apparitions à Kibeho" et en sous titre "Annonce de Marie au coeur de l'Afrique".

L'objet des deux livres est différent. Pour l'abbé Maindron la réalité des apparitions ne pose pas question; l'essentiel est de pouvoir

accueillir le message que Marie veut nous transmettre par ses voyants.

Daniel-Ange lui explique à la première page de son livre qu'il est parti de l'hypothèse de travail suivante : "Et si c'était vrai ?" et comme la seule clé donnant une cohérence interne à ces événements.

Cette hypothèse permet de comprendre le caractère beaucoup plus limité de son livre, même s'il est plus synthétique.

Daniel-Ange commence par souligner le contenu international de cette année 1981 :

- 15 mai : attentat contre le pape Jean-Paul II
- 24 juin : première apparition à Medjugorje
- 21 novembre : l'icône de Montréal commence à exhaler son parfum

Le livre de Daniel-Ange comprend cinq petits chapitres.

- 1) Une description des faits
- 2) L'explication du déroulement des apparitions visuelles festive et orthodoxe : "catéchèse auditive et harmonieuse" : tout y apparaît
- 3) Les différents ministères et missions mis en oeuvre pour les voyants, chacun recevant son charisme (pénitence, transmission du chapelet d'enseignement ...) ou sa mission particulière
- 4) Le message de Kibebo pour lequel Daniel-Ange retient cinq points :

- Un appel à participer à la gloire Jésus
 - Une participation à la croix de Jésus
 - Une fête : Jésus et Marie sont heureux d'accueillir les voyants
 - La confiance du tout petit enfant dans les bras de sa mère
 - La vigilance du coeur car le temps qui reste est court.
- 5) Le retentissement de Kibebo à travers les conversions, la croissance de la prière, le nouveau charismatique et l'appel aux jeunes du monde entier.

Peut-on considérer ce livre comme une "pique-rappel" (suivant l'expression même de Daniel-Ange) de l'évangile destinée tout spécialement à la jeunesse européenne afin de l'ouvrir à la réalité des apparitions ? "On peut se demander dans quelle mesure un refus systématique de Kibebo ne cache pas une allergie à l'existence du monde invisible; on touche ici à une foi anémisée par le rationalisme cartésien".

Découvrir les fruits déjà reçus à Kibebo, si petits soient-ils jusqu'à présent, c'est reconnaître qu'à partir de cette colline retentit cet appel, chaque jour nouveau, à un chemin de développement vraiment possible, où pas un seul n'est exclu, mais où tous sont attendus ensemble, parce que tous réellement membres d'une même famille, enfants d'une même mère.

J-P. GODDING

Une erreur s'est glissée malencontreusement dans notre dernier numéro. Le père Raymond DELPORTE n'est pas Père Blanc, mais Trappiste. Veuillez nous en excuser.

SOLIDARITE AVEC L'EGLISE DU BURUNDI

Dans son dernier numéro *DIALOGUE* s'interrogeait sur la "tension Eglise Catholique-Etat". Cette difficile situation a déjà suscité plusieurs réactions, en particulier dans les milieux ecclésiastiques. Le 10 novembre 1986, le Pape Jean Paul II adressait un message aux Evêques du Burundi pour leur exprimer sa "solidarité". Le Pape encourage les évêques et les fidèles de ce pays qui vit "le premier grand chapitre de la souffrance" (...) "à poursuivre l'oeuvre que depuis toujours l'Eglise, fidèle au 'commandement nouveau' accomplit inlassablement dans (leur) patrie, pour que prévalent les valeurs qui sont essentielles, (voire) même fondamentales, à l'unité : le respect de l'homme, de ses droits et de ses libertés; la paix, fruit de la justice; le développement intégral de la personne; l'attention aux plus petits et aux plus faibles, à qui est opprimé et laissé pour compte".

Quelques semaines auparavant (le 26 octobre), Mgr Dennis H. de Jong, évêque noir de Ndola en Zambie et Président de l'Association des Membres des Conférences Episcopales de l'Afrique de l'Est (AMECEA) avait envoyé une lettre à Mgr Ngoyagoye Evariste, évêque de Buhanza et Président de la Conférence Episcopale du Burundi. Dans sa livraison du 9 janvier 1987, l'Agence Rwandaise de Presse s'est fait l'écho de cet "appel des évêques de l'Afrique de l'Est à la réconciliation de l'Eglise et de l'Etat au Burundi". Le communiqué de l'AMECEA a été publié dans sa version anglaise par le "Bulletin d'Information Africaine" (Leuven) du 15 décembre 1986. Une traduction française que nous vous présentons ici a paru à la même date dans le bulletin "Documentation et Information Africaine" (Kinshasa). Rappelons que l'AMECEA regroupe les Conférences Episcopales de 7 pays : Kenya, Ouganda, Soudan, Ethiopie, Tanzanie, Zambie et Malawi.

Nous, les évêques de l'Association des Membres des Conférences Episcopales de l'Afrique de l'Est (AMECEA), présentons nos cordiales salutations à votre Excellence, aux évêques de la Conférence épiscopale, au clergé, aux religieux, aux fidèles et à tous les hommes de bonne volonté de votre patrie bien-aimée. Nous reprenons les mots du grand Apôtre Saint Paul : "Grâce et paix à vous, de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus Christ, un Père miséricordieux qui nous reconforte dans toutes nos peines de sorte que nous puissions offrir à d'autres dans leur peine la consolation que nous-mêmes avons reçue de Dieu". (2. Cor 1, 2-4).

Affligés et émus par des rapports concernant les souffrances de l'Eglise au Burundi, nous, en esprit de collegialité épiscopale et de solidarité humaine, relevons avec grande attention et déplorons l'escalade de la persécution que l'Etat est en train d'infliger à l'Eglise au Burundi. C'est pourquoi nous dénonçons les restrictions injustes qui ont été imposées au personnel ecclésiastique, tels le non-octroi de visas de résidence à des missionnaires résidents, la nationalisation des petits et moyens séminaires, la suppression de l'aumônerie des forces armées et l'empêchement fait aux évêques de voyager à l'étranger.

Nous sommes profondément affligés par les restrictions désastreuses de la liberté de culte et des activités pastorales qui ont été imposées par l'Etat à l'Eglise. Celles-ci comportent la limitation de la célébration de l'Eucharistie, de la prière et de la catéchèse; l'intimidation, les arrestations, les interrogatoires, les amendes et l'emprisonnement de prêtres et laïcs; la suppression des programmes religieux à la radio nationale aussi bien que la suspension des journaux de l'Eglise; ainsi que la propagande contraire visant l'Eglise et ses pasteurs par les différents médias qui appartiennent au Gouvernement et sont gérés par lui.

En outre nous ne pouvons excuser les luttes internes, les conflits et les antagonismes qui sont inspirés par des différences ethniques et des préjugés tribaux qui ont causé ou aggravé les souffrances de l'Eglise au Burundi. Comme chrétiens, nous soutenons que tous les êtres humains sont enfants de Dieu. "... il n'y a plus de distinction entre Juif ou Grec, esclave ou homme libre, homme ou femme, mais vous tous êtes un dans le Christ Jésus". (Gal. 3,28) De même nous condamnons toutes les forces extérieures qui sont responsables pour une part de l'agonie à laquelle l'Eglise est à présent soumise.

Nous croyons fermement que tous les droits humains fondamentaux, y compris la liberté de religion et de culte, sont un don de Dieu et non simplement un privilège garanti par l'Etat. L'Etat a, par conséquent, un devoir de maintenir, sauvegarder et respecter ces droits humains fondamentaux. Nous sommes dès lors profondément affligés par la violation de la liberté religieuse au Burundi. Pour cette raison, nous sommes également concernés chaque fois que des violations des droits humains ont lieu où que ce soit en Afrique et dans le monde.

C'est pourquoi, en solidarité avec vous, nous demandons au Gouvernement du Burundi de renoncer à l'hostilité envers l'Eglise. Nous appelons l'Etat et l'Eglise à refrener toute confrontation, antagonisme et conflit. En revanche, nous réclamons réconciliation, coopération et dialogue entre l'Etat et l'Eglise au bénéfice du peuple que l'une et l'autre institution entendent servir. Nous aimerions rappeler que toute autorité et tout pouvoir viennent de Dieu pour le bien de l'être humain. Aussi toute institution humaine qui, d'une façon ou de l'autre, empêche et restreint la connaissance de Dieu ou l'amour pour lui et les droits humains, disqualifie automatiquement sa prétention à la légitimité.

de son propre pouvoir ou de son autorité et à sa crédibilité. Nous demandons au Gouvernement de comprendre qu'il a adopté indéniablement une politique de persécution religieuse, une politique qui engendrera certainement de sérieuses répercussions et fera un plus grand tort à la nation.

De plus nous insistons auprès de vous, nos frères évêques du Burundi et auprès du troupeau qui vous est confié, pour que vous preniez soin d'assurer que l'Eglise dans votre nation bien-aimée est un instrument de justice, de paix, de réconciliation, d'amour, de vérité, d'unité et de salut divin. Nous espérons et prions que l'Eglise continuera à jouer son rôle légitime de témoin prophétique par lequel elle proclame et défend la vérité quel qu'en soit le prix. Nous encourageons l'Eglise à continuer à prier pour que la paix et la justice soient rétablies au Burundi.

Enfin, Excellence, nous aimerions vous assurer de notre continuel soutien moral et de nos prières pour vous, de sorte que vous puissiez, en effet, persévérer dans votre amour inébranlable pour Dieu et son peuple, malgré les redoutables tribulations que vous subissez maintenant.

Fraternement vôtre dans le Christ,

Denis H. de Jong

Président de l'AMECEA

"La difficile situation que traverse l'Eglise dans votre pays est un motif de profonde préoccupation et suscite en moi le désir de vous exprimer ma proximité spirituelle et de ne pas laisser cette chère communauté sans une parole de solidarité et d'encouragement".

Jean Paul II, Message aux Evêques du Burundi, le 10 Novembre 1986



Les Eglises de l'Afrique du Sud nous ont habitués à des prises de position fort courageuses vis-à-vis des situations dramatiques et déchirantes de leur pays. Après le Document "KAIROS" voici leur pensée sur les pressions économiques internationales. Leur exemple pourra-t-il en inspirer d'autres ?
(Les sous-titres sont de la rédaction)

Déclaration des évêques catholiques d'Afrique du Sud sur des pressions économiques

LE DEVOIR DE PARLER

1 Notre rôle fondamental en qualité d'évêques est celui de pasteurs. Cela veut dire qu'à tout moment et en toute circonstance nous sommes appelés à donner des orientations d'ordre pastoral à ceux qui nous sont confiés. Nous remplissons notre devoir en prêchant l'Evangile, en l'interprétant pour notre époque et en éclairant les situations que nous traversons par son message d'espoir et de courage.

2 En périodes de conflits sérieux, il y a en général beaucoup de dissensions et une grande confusion au sujet de problèmes qui sont au coeur du bien-être de chacun. Il s'en suit qu'une perception claire de ces questions et de ce que Dieu demande de ceux qui assument le message évangélique n'est pas facile. A de tels moments, tous les

chrétiens sont appelés à s'ouvrir à ce don de l'esprit qu'est le discernement. Quant à nous, il est de notre devoir pastoral de prendre l'initiative dans l'exercice de ce don. Notre tâche prophétique nous oblige à réfléchir sur les problèmes en question à la lumière de l'Evangile (cf Matt 5) pour les saisir avec des yeux ouverts par l'enseignement de Jésus et pour décider ce que le Seigneur exige de nous en cet instant même. Cette décision est pour nous une décision en conscience et une option qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives à d'autres personnes, leur montrant le chemin et leur donnant une orientation précise. C'est une décision qui entraîne inévitablement une prise de position audacieuse sur des questions controversées dans le domaine de la vie politique et économique, puisque ce sont ces domaines-là qui sont à la base des conflits et des confusions actuelles.

3 Dans les circonstances que nous vivons, notre témoignage prophétique pourrait constituer un stimulant pour d'autres personnes au-delà de nos diocèses, de notre pays, de notre sphère chrétienne.

Il se peut aussi que ce témoignage encourage des millions de gens qui, en temps normal, ne font pas l'objet de notre sollicitude pastorale, et leur apporte une part d'espoir.

4 A certains moments, notre mission prophétique nous oblige d'intervenir directement dans les affaires de notre pays. Nous nous rendons compte que notre prise de position exprime un point de vue que certains catholiques ne partagent pas. Nous savons que nos décisions en conscience quant à la manière d'exercer des pressions sur le gouvernement actuel en vue d'obtenir des changements dans le pays n'obligent pas tous les catholiques à faire le même choix. Nous considérons néanmoins que ces décisions constituent une orientation qui doit être examinée sérieusement. Car, ce que nous avons fait,

nous ne l'avons pas fait de gaieté de coeur. Ce n'est qu'après une longue réflexion, beaucoup de discussions, d'écoutes, de consultations et de prières que nous avons arrêté la position que nous prenons maintenant concernant les pressions économiques à exercer sur notre gouvernement pro apartheid. Nous prenons à notre compte ce que Saint Paul a dit sur un autre problème : "... je n'ai pas d'ordre du Seigneur mais je donne un avis ... je pense bien, moi aussi, avoir l'Esprit de Dieu" (1. COR 7, vv. 25-40).

5 Nous soulignons tout de suite que notre décision nous a été imposée par la gravité sans précédent de la crise actuelle, par l'énorme fardeau de souffrances qui pèse sur les opprimés d'Afrique du Sud, et par le spectre horrifiant de l'escalade de la violence. Ceux qui ne comprennent pas les souffrances quotidiennes indicibles du peuple, les peines, l'insécurité devant la faim, et les horreurs du chômage répandu associées au système politique actuel, ne comprendront pas non plus le besoin de prendre des mesures drastiques et exceptionnelles en vue de mettre fin à toute cette misère aussi rapidement que possible. Le système d'apartheid cause d'énormes souffrances et un très grand tort aux relations humaines dans notre pays depuis de longues années. Pourtant malgré certaines réformes, l'on continue à le défendre avec une répression si violente que les opposants du régime ont dû recourir à des formes de pressions très fortes afin de changer le système. Il semble que la pression économique soit la plus efficace des formes de non violence encore possibles.

ESPERANCE DE VIE EN AFRIQUE DU SUD

LES BLANCS ONT UNE ESPERANCE DE VIE DE 68 ANS.
LES NOIRS DE 53 ANS. (Source : Banque Mondiale).

LES PRESSIONS ECONOMIQUES SONT UNE NECESSITE

6 Nous sommes profondément affectés à l'idée des souffrances supplémentaires que certaines formes de pressions économiques pourraient provoquer, et nous restons extrêmement préoccupés par la possibilité que de telles actions débouchent sur un chômage augmenté et une escalade de la violence. Cependant, face à ces résultats négatifs possibles, nous devons mettre dans la balance l'énormité des souffrances actuelles, le taux de chômage, et ce que l'avenir nous réserve si le système d'apartheid n'est pas bientôt démantelé. Le but des pressions économiques est de changer notre société afin que les souffrances actuelles disparaissent en même temps que les obstacles à l'emploi qui découlent de l'apartheid.

7 Lorsque nous examinons la question des pressions économiques, nous reconnaissons qu'elles peuvent être justifiées du point de vue moral afin de mettre fin à l'injustice. Confronté à un cas particulier - de telles pressions sont-elles justifiées ou non ? - l'on doit soupeser le degré d'injustice régnant et le besoin pressant de l'éliminer et, d'autre part, les privations qui pourraient résulter de ces pressions.

8 Beaucoup estiment déjà que la situation dans notre pays justifie les pressions économiques. Non seulement nous respectons leur décision mais nous exprimons notre admiration pour leurs efforts dévoués en faveur de la justice dans notre pays. Nous les assurons que leurs efforts n'ont pas été vains. Au contraire, ils ont contribué à amener certains des changements instaurés à ce jour.

9 Nous savons que certaines initiatives sont imminentes, par exemple, la visite du groupe du Commonwealth et le prochain Congrès Fédéral du Parti National (National Party). Il se peut que ces groupes demandent une nouvelle évaluation de la politique de pressions économiques pour le cas où le gouvernement annonce de véritables changements de base. Il se peut qu'il y ait un adoucissement de ces pressions ou du moins leur maintien au niveau actuel jusqu'à ce qu'on soit sûr de l'authenticité des changements annoncés. D'autre part, si le gouvernement se montre intransigeant, les pressions économiques pourraient augmenter.

10 Personnellement nous croyons que les pressions économiques appliquées jusqu'ici sont justifiées afin de mettre fin à l'apartheid. De plus, nous croyons que ces pressions devraient se poursuivre et, le cas échéant, être intensifiées si les développements dont nous venons de parler n'apportent que peu d'espoir de changements fondamentaux. Inutile de souligner que, quant à nous, des pressions intensifiées ne sont justifiées que si elles sont appliquées de manière à ne pas détruire l'économie du pays et à limiter autant que possible toute souffrance supplémentaire des opprimés par la perte d'emplois. En ce moment, nous ne voyons aucune justification pour des pressions si fortes qu'elles laisseraient l'Afrique du Sud libérée mais économiquement non viable.

ECOUTER LA VOIX DES OPPRIMÉS

Cependant, nous reconnaissons que l'avis des opprimés de notre pays est le facteur le plus important pour décider jusqu'où peuvent aller les souffrances qui suivraient un durcissement des pressions économiques. Par conséquent, il est impératif qu'ils expriment leur avis aussi largement que possible. Ces consulta-

tions sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit du boycott de produits de consommation au niveau local où, afin d'arriver à un consensus d'opinion, il n'est pas rare qu'on ait recours à des formes d'intimidation qui vont du regrettable aux pires excès. Ces dernières pratiques doivent être condamnées dans les termes les plus énergiques.

11 Il est évident que nous ne pouvons pas donner des conseils précis quant aux moyens d'exercer des pressions économiques, ni comment elles devraient être appliquées. La possibilité de les mettre en oeuvre, leur efficacité et les conséquences de chaque méthode varient d'un cas à l'autre et changent avec les circonstances. Seules les personnes spécialisées en la matière peuvent faire de tels jugements. En arrêtant leur position, ils doivent toujours tenir compte des conditions qui justifient de telles pressions.

NON AUX DEMI-MESURES

12 Comme nous croyons que le dernier mot est loin d'avoir été prononcé, nous établirons une commission pour nous conseiller sur divers aspects de l'ensemble des problèmes qui ne manqueront pas de surgir.

13 Nous admettons encore une fois que, par des mesures comme l'abolition des "pass laws" (lois limitant la libre circulation à l'intérieur du pays) le gouvernement a commencé certains changements potentiellement authentiques. Néanmoins, si ces mesures ne sont pas accompagnées de négociations avec des dirigeants acceptés du peuple, la situation de guerre civile qui prévaut actuellement se poursuivra et, avec elle la spirale toujours plus accentuée de la violence. Ces négociations ne sont possibles que

si tous les prisonniers politiques sont libérés et leurs organisations reconnues. La libération des dirigeants est donc un élément vital lorsque nous voulons voir à quel point le changement est authentique et à quel point les pressions économiques doivent être appliquées.

QUE L'ESPRIT SAINT NOUS ECLAIRE

14

Nous avons pris une décision en conscience extrêmement pénible. Ce fut pour nous une expérience semblable à l'agonie du Seigneur dans le Jardin des Oliviers, déchirés comme nous étions entre la nécessité de donner des directives positives non violentes contre l'apartheid et la peur d'ajouter à la misère et à la violence. Maintenant, nous faisons appel à vous, peuple de Dieu, afin que vous réfléchissiez sur ce que nous avons dit. A certains, notre déclaration paraîtra inadéquate ; à d'autres, profondément troublante. Nous vous supplions de ne pas arriver à des conclusions hâtives sur ce que nous avons dit, mais de réfléchir à la lumière de l'Evangile sur la crise que nous traversons. A l'époque que nous vivons, nous devons tous examiner notre conscience afin d'être sûrs que nous cherchons à accomplir la volonté de Dieu et non pas la nôtre. Ensemble nous devons prier intensément et longuement. Nous devons jeûner ou faire d'autres actes de pénitence. Nous, vos évêques, nous vous demandons d'intensifier la campagne de prière pour la justice et la paix et l'observance d'une journée spéciale de prière et de jeûne le premier vendredi de chaque mois. Dans ce domaine, nous coopérons avec d'autres croyants qui commencent des observations similaires. Que l'Esprit qui a transformé le peuple de Dieu si souvent par le passé le fasse de nouveau au milieu de nous ici en Afrique du Sud.

Carnet

Novembre

Décembre

1986



4e SOMMET REGIONAL D'AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE

Kigali fut la capitale de l'Afrique Centrale et Orientale les 27 et 28 novembre. Elle a en effet accueilli les Présidents ARAP MOI du Kenya, MOBUTU SESA SEKO du Zaïre, ALI HASSAN MWINYI de Tanzanie, Jean Baptiste BAGAZA du Burundi, le Premier ministre Ugandais, Samson KISSEKA et le Premier Ministre Soudanais SADEK EL MAHDI. Avec leur homologue rwandais, ces Chefs d'Etat et de gouvernement ont parlé surtout SECURITE. Dans son discours d'ouverture, le Président HABYARIMANA Juvénal a déclaré que "la sécurité devait régner, être maintenue et renforcée". Car "elle est perçue à juste titre comme un préalable essentiel et indispensable à tout développement".

C'est pourquoi après Goma (Zaire), Entebbe (Ouganda), Nairobi (Kenya), la rencontre de Kigali se devait d'être "une nouvelle occasion de souligner, solennellement la commune détermination d'œuvrer pour décourager toute velléité de subversion et toute activité susceptible de porter atteinte à la sécurité

et à la stabilité de chacun dont chaque peuple a besoin pour poursuivre la lutte engagée contre le sous-développement".

Le communiqué final faisait même état de la collaboration entre les services de sécurité respectifs pour plus d'efficacité. Une série de mesures furent arrêtées dont celles visant à l'encadrement des réfugiés et de leurs activités ainsi qu'une collaboration dans le domaine de l'information. Pour "éviter la propagation de rumeurs susceptibles de créer des tensions".

Ce sommet trimestriel dont la prochaine tenue aura lieu à Khartoum (Soudan) en mars 1987 se justifie amplement au seul regard du contexte géopolitique de nos Etats. Le Zaïre a déjà connu deux guerres (du Shaba), l'Ouganda n'a pas encore désarmé tous les soldats d'Amin et d'Obote, le Soudan a force à faire avec la rébellion du Sud, le Burundi est en butte avec ce qu'il appelle une campagne de désinformation et de dénigrement, le Kenya éprouve beaucoup de peine à contenir l'opposition. Seuls le Rwanda et la Tanzanie semblent ne pas connaître de sérieux problèmes. Mais il vaut mieux prévenir que guérir. Et entre voisins on doit s'entraider.

JUBILE D'OR DE NYAKIBANDA

Le Grand Séminaire Saint Charles Borromée de Nyakibanda fêtait dans l'allégresse, le 3 décembre, le cinquantiennaire de sa fondation. C'est en effet le 31 juillet 1936 que le premier contingent de grands séminaristes arrivait dans cette vallée située à 12 km de la ville de Butare (vers le Sud-Ouest) dans la Commune Gishamvu.

Une journée haute en couleurs où des invités venus de tous les coins du pays et même de l'étranger s'étaient donné rendez-vous. Un jubilé d'or d'une maison qui a formé 460 prêtres dont 380 rwandais, 62 burundais, des zaïrois et des européens. De tout ce contingent 18 ont accédé à l'épiscopat. Mais Nyakibanda a formé également plus d'un millier de laïcs qui ont joué et jouent encore un rôle important dans le développement national. Les plus vaillants ont même contribué à la libération des masses populaires, à l'avènement de l'indépendance et de la démocratie. Fait plus que normal puisque le Grand Séminaire de Nyakibanda était le seul Institut Supérieur du Rwanda jusqu'à la veille de l'indépendance. Ironie du sort ce droit d'aïnesse ne lui permet pas encore de conférer des grades académiques. Il doit pour cela recourir à l'Université Grégorienne de Rome.

Le Jubilé d'Or a été sans doute une occasion des retrouvailles mais aussi de se dire que la mission n'est pas terminée puisqu'on compte un prêtre pour des milliers de fidèles.

POUR UNE VÉRITABLE PÉDAGOGIE GOUVERNEMENTALE

"Les mesures les plus radicales s'imposent pour éradiquer, jusque dans la racine, ce qu'il faut bien appeler, la gangrène, le cancer d'une société. Si nous n'arrivons pas au bout de ce mal, de cette maladie grave... le Rwanda n'aura jamais d'avenir prospère et sa paix sociale sera sérieusement compromise". Tel est l'avertissement lancé aux fonctionnaires par le Chef de l'Etat le 10 décembre 1986 lors de sa première rencontre avec les agents de la Fonction Publique.

Depuis plus de deux ans en effet le Chef

de l'Etat n'a cessé de dénoncer le mal qui ronge l'administration rwandaise. Revenant à la charge, il a déploré ce qu'il a appelé "les survivances de la féodalité, le vol et gaspillage des biens de l'Etat, l'irresponsabilité, la non exécution des ordres et des réformes demandées" et surtout LA CORRUPTION. Celle-ci est devenue une "maladie véritablement honteuse, qui commence à ronger notre administration ... la corripibilité rampante qui empoisonne l'intégrité de notre administration ... et souille l'image de tout un pays".

Mais il ne suffit pas de fustiger et de condamner. Il faut parallèlement éduquer. C'est pourquoi le Chef de l'Etat a insisté une fois de plus sur la mise en place d'une véritable pédagogie gouvernementale". Pour que tous les fonctionnaires comprennent mieux, du plus haut au plus bas échelon, que leur participation à la construction nationale est essentielle.

Rassurez-vous cependant. La majorité des fonctionnaires sont intègres et dynamiques. Mais ne pas pénaliser la minorité dévoyée reviendrait à commettre une injustice à leur égard. Car "il n'y a pas d'honneur pour le mérite s'il n'y a pas de sanctions pour la sorlisse et la friponnerie".

REUNION DES COMMANDANTS DES UNITES DES FORCES ARMEES RWANDAISES

La réunion triennale des Commandants des Unités des Forces Armées Rwandaises et des Chefs des Services du Commandement s'est déroulée à Kigali du 17 au 21 décembre. Dans son discours d'ouverture le Chef de l'Etat qui est aussi ministre de la défense a loué l'unité et la cohésion des Forces Armées qui doivent servir de modèle à l'ensemble de la Nation.

Le Chef de l'Etat a dénoncé les idéologies qui poussent les peuples à s'entretuer au lieu de résoudre leurs problèmes et a invité les Etats à promouvoir une coopération de développement.

Il a défini le rôle des "techniciens de la défense" que sont les Chefs de l'armée comme englobant tous les secteurs de la vie nationale "l'aspect militaire n'étant qu'un maillon". Cette défense doit être certes efficace mais peu coûteuse car son meilleur élément est l'homme.

Le Chef de l'Etat rappela à l'ordre certains "officiers affectés aux services administratifs qui passent le plus clair de leur temps aux courses aux affaires et aux commérages". Ce qui n'est pas sans conséquences dommageables : "les dossiers jaunissent sur leurs bureaux, d'autres pourrissent dans leurs tiroirs, l'étude des problèmes soumis par les unités ou d'autres services est bâclée, lorsqu'elle n'est pas renvoyée à plus tard ou tout simplement oubliée".

Mais la dénonciation de ce laisser-aller ne doit pas faire croire qu'il est généralisé dans l'armée. Loin de là. C'est pourquoi à la fin de la réunion il a été procédé à la remise des médailles de service à des officiers pour "de bons et loyaux services rendus à la nation" : 9 médailles d'or (dont une pour le Chef de l'Etat), 5 d'argent et 10 de bronze.

UN AMERICAIN CONDAMNE A MORT

Le Tribunal de Première Instance de Rubengeri a condamné à mort, par contumace (le 18 décembre), M. Richard WAYNE Mc GUIRE, citoyen américain, pour le meurtre de Mlle Dian FOSSEY, américaine également. Rappelons que ce sauvage assassinat a été commis

dans la nuit du 27-28 décembre 1985 au Parc des Volcans où la célèbre zoologiste arrivée au Rwanda en 1967 avait fondé un Centre de Recherche International sur les Gorilles des montagnes (Karisoke Research Center) à 3000 m d'altitude. M. Richard WAYNE vivait à Karisoke où il préparait une thèse de doctorat sur les gorilles des montagnes.

Selon le Tribunal de Première Instance tous les chefs d'accusation contre Richard WAYNE font de lui le meurtrier présumé. Il était le seul Blanc autre que Dian FOSSEY à avoir passé la nuit du crime à Karisoke. Les assassins n'ont emporté que des documents de recherche. Or les cheveux trouvés dans la main droite de la victime sont d'un Blanc et diffèrent de ceux de la victime. Ce qui signifie que la victime avait dû les arracher en se défendant. Dans une lettre à un ami et avant que l'enquête ait fait toute la lumière sur cette affaire Richard WAYNE décrivait en détails le déroulement du crime et se plaignait que la victime lui avait refusé des documents pour sa recherche (à lui). Or après le crime il était en possession de ces documents même les plus secrets, documents volés la nuit même du crime et les jours suivants. Enfin sentant l'état de l'enquête se resserrer sur lui, Richard WAYNE regagna les Etats-Unis par la fuite.

Si toutes ces preuves sont donc accablantes il reste à savoir pourquoi la justice rwandaise l'avait laissé en liberté jusqu'à s'échapper alors que son complice rwandais avait été arrêté de façon préventive et enfermé dans une cellule où il s'est "pendu".

LA 9e JOURNEE AFRICAINE DE L'INFORMATION

La traditionnelle Journée Africaine de l'Information s'est déroulée dans notre pays le 7 novembre devant les membres du Conseil d'Adminis-

tration de l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information), les journalistes de la presse officielle et privée. Un hôte de marque rehaussait les cérémonies, Cheikh ALIO NDAO, écrivain sénégalais et conseiller à la Présidence de la République du Sénégal. Il était dans le pays pour une série de conférences à l'invitation de l'ORINFOR.

Dans son discours de circonstance, le Directeur de l'ORINFOR a rappelé que le journaliste rwandais doit être "un gardien des idéaux chers à notre pays, s'inspirer des idéaux du M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement), des instructions du Gouvernement, du Chef de l'Etat et de la politique nationale. Il doit être un ferment dans la prise de conscience de nos intellectuels pour participer plus au développement du pays en mettant à profit les réflexions et les idées opportunes au développement du pays. Il doit être un élément mobilisateur produisant un effet multiplicateur".

Ce fut une occasion pour décerner les prix aux 15 meilleurs lauréats du théâtre radiophonique. Le premier prix de 75.000 Frw fut attribué à Mme NIYITEGEKA MUKARUGIRA Julienne. Les 5 derniers candidats reçurent tous un prix de consolation de 5000 Frw chacun.

L'ORINFOR ne fut pas oublié : 7 de ses agents furent décorés des médailles de service : 1 d'or, 1 d'argent, 5 de bronze.

LA PASTORALE SCOLAIRE

"Le témoignage de vie compte beaucoup plus que n'importe quelle argumentation sur la religion. La finalité de l'Ecole Catholique est de former des chrétiens engagés et responsables, témoignant

de leur foi dans le monde et concrètement dans les particularités de leurs activités et leurs responsabilités". Telle est en substance la conclusion à laquelle ont abouti les débats sur la Pastorale Scolaire de 6 prêtres du doyenné de Kigali réunis à la Paroisse Sainte Famille le 18 novembre.

Cet engagement suppose la revalorisation des cours de religion et la responsabilisation des communautés ecclésiales de base afin qu'elles prennent une part active dans la formation chrétienne des enfants. Ce rôle sera assuré principalement par les parents qui jusqu'à présent en avaient plutôt laissé le soin aux catéchistes, aux enseignants, aux prêtres.

Il est souhaitable que chaque centre scolaire soit confié à un animateur spirituel dont le rôle serait d'encadrer les élèves. Il ferait office en ce domaine de vicaire paroissial. Le catéchiste ou enseignant qui assurerait ce rôle ou donnerait des cours de religion devrait bénéficier de quelque gratification comme supplément à son salaire.

LA COLONISATION BELGE AU CONGO

Le Club Ratiki de Nyamirambo (Kigali) a projeté du 8 au 10 décembre une série de films sur "la colonisation belge au Congo" (actuel Zaïre). Ces films d'une heure chacun portaient sur 6 thèmes: le pouvoir colonial, l'œuvre d'évangélisation, l'industrie et l'agriculture, la vie quotidienne à la colonie, la mission "civilisatrice", la fin des illusions ou l'accession à l'indépendance. La projection préparait à un débat qui a rassemblé le 11 décembre un Belge (l'ambassadeur de Belgique au Rwanda), 2 Zaïrois (le Chargé d'affaires à l'ambassade du Zaïre au Rwanda et un professeur à l'APACOPE), 1 Angolais (le Conseiller en Formation aux Banques Populaires), 1 Rwandais (professeur au Groupe Scolaire Saint André, Kigali).

Animés par le Père Clau LOMBRISER, Conseiller au Club Ratiki, les débats se déroulèrent dans une bonne atmosphère. Ils réaffirmèrent cette vérité que toute colonisation vise à soumettre les colonisés et à se perpétuer. Les images des films étaient d'une qualité exceptionnelle soutenues par le recours fréquent à des témoignages de Belges et Congolais de l'époque. Chacun s'y exprimait de façon libre. Les commentaires des réalisateurs (belges) étaient loin d'être tendres pour leurs concitoyens. Une très grande leçon pour l'Afrique qui n'a pas encore saisi toute l'importance des documents historiques et le courage de l'autocritique.

1987 : ANNEE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le 31 décembre fut pour le Chef de l'Etat une occasion des traditionnels souhaits de Bonne Année au peuple rwandais, au corps diplomatique et à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin au développement de notre pays. Il rappela que 1986 fut "l'année d'une certaine consolidation à tout point de vue, une année de réflexion sur les perspectives de notre pays, sur les défis, les problèmes et les solutions à leur apporter, une année du début d'un redressement déontologique de l'administration publique. Une année qui a permis de faire tous les jours un petit pas vers le progrès".

C'est pourquoi le Chef de l'Etat a baptisé 1987 ANNEE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE. Parce que c'est l'année décisive dans la préparation du prochain Plan Quinquennal de Développement orienté justement vers l'autosuffisance alimentaire. Celle-ci constitue "le couronnement de tous les efforts entrepris jusqu'à présent et la justification de tous les thèmes annuels antérieurs". Le thème de l'autosuffisance alimentaire "constitue aussi une

puissante incitation à l'innovation, à l'expérimentation, à la recherche, à une meilleure défense des intérêts du producteur".

C'est une année enfin où le pays fête ses 25 ans d'indépendance retrouvée pendant lesquels le Rwanda a prouvé au monde qu'il est "un membre digne de la société des nations". Or un pays qui mendie encore sa nourriture ne saurait se prévaloir d'un tel titre.

UNE MARCHÉ POUR LA PAIX

Quelques 4000 catholiques, pour la plupart des membres des mouvements d'Action Catholique, ont suivi une Marche pour la Paix organisée par le Diocèse de Kigali. Précédée par une grande croix en bois, la procession est partie, ce dimanche 7 décembre à 7 h 45' de la Paroisse Sainte Famille à Kigali. Elle a parcouru 7 km jusqu'au Mont Jari où elle est arrivée vers 10 h 30'. Après la célébration de l'Eucharistie, les fidèles ont planté la Croix à l'endroit même où sera érigée une chapelle en l'honneur de la Vierge.

"On a de la peine à s'imaginer une ambiance de travail stimulante, sans que les agents aient la conviction de participer réellement à l'oeuvre nationale de développement. Cela n'est possible que si tout le monde aura compris le sens profond de ce qu'il fait".

Président HABYARIMANA
Discours aux agents de la
Fonction Publique, le 10.12.86

A travers livres et revues

LA REVOLUTION AUX PIEDS NUS

Bertrand Schneider
Chez Fayard, 1985

Certains seront déçus, d'autres soulagerés, suivant leurs opinions politico-économiques: malgré la photo de couverture et le titre, il ne s'agit pas d'un livre sur le développement du Peuple Chinois! Il est d'ailleurs sous-titré: "Rapport du Club de Rome": cette noble institution se garderait bien de prendre position pour ou contre une idéologie bien particulière.

L'ERE DES O.N.G.

Alors, quel sens donner à ce titre? De quelle "révolution" et de quels "pieds nus" s'agit-il? L'auteur, aidé d'une solide équipe de spécialistes des enquêtes sur le terrain, nous fait faire un tour du monde (une "révolution" au sens physique du terme), ou du moins du Tiers Monde, pour nous faire partager les réussites et les échecs, les réalisations et les désillusions, des volontaires issus tant du Nord que du Sud et qui travaillent au développement des peuples dans le cadre des Organismes Non Gouvernementaux (ONG). Il y a là aussi une double révolution: la première c'est que face à l'échec des stratégies internationales de développement, qu'il s'agisse de coopération entre les Etats ou

de la coopération entre Etats et organismes internationaux, les ONG, avec des moyens limités (ils sont "pieds nus" face aux "puissants" du développement dans leurs grosses godasses pleines de dollars ou de marks) ont souvent réussi des actions qui ont changé quelque chose à la vie économique, politique, sociale et culturelle des gens de la base. Une deuxième révolution, c'est celle de l'émergence d'ONG du Sud qui prennent le relai de ceux du Nord. L'an dernier, ce phénomène m'avait frappé lors de la réunion de la Table Ronde des ONG organisée par le Ministère du Plan : les ONG d'origine rwandaise étaient plus nombreux que ceux en provenance du Premier Monde.

Écoutons l'auteur nous parler de ces phénomènes récents : "Un fait récent non encore révé-
lé dans toute son ampleur : l'apparition en Amérique latine, en Asie et en Afrique, de groupes de paysans, de communautés villageoises qui s'organisent pour prendre en main leur développement ... Réunis en associations bénévoles, en groupements de volontaires, ces paysans, conseillés et soutenus par les ONG du Nord, agissent et mettent en oeuvre de petits projets, des micro-réalisations, des programmes de développement qui portent à la fois sur l'agriculture, l'élevage, la santé, l'hygiène, l'éducation et la formation... C'est une véritable révolution, silencieuse. C'est la "révolution aux pieds nus" ... Cette force est irréversible et sa poussée peut être irrésistible". (p. 12-13).

"Les ONG du Sud tendent de plus en plus à prendre l'initiative des projets et à en assurer la gestion; celles du Nord ... voient leur rôle se transformer en celui de financiers privilégiés des ONG du Sud et leurs correspondants ou leurs porte-parole dans les pays du Nord" (p. 320).



SOMMAIRE

Jetons un rapide coup d'oeil sur la table des matières ; après une longue introduction présentant à la fois l'enquête et le travail du Club de Rome, l'auteur, dans un premier chapitre, dresse un vaste tableau de la situation actuelle du monde, selon deux axes complémentaires :

- * quels sont actuellement les facteurs d'appauvrissement (politiques, économiques, écologiques, sociaux, démographiques et culturels) ;

- * quels sont les facteurs de développement, quels sont actuellement les besoins primaires dans le Tiers Monde : l'eau, l'alimentation, l'hygiène et la santé de base, la conscientisation, la prise en charge de son propre développement par la population elle-même.

La tendance de ce premier chapitre peut se formuler comme suit : le développement ne sera possible dans le Tiers Monde que si les habitants eux-mêmes sont motivés et mobilisés à le faire leur, que s'ils reçoivent la formation indispensable à ce travail et l'impulsion qui leur permettra de transmettre ce savoir aux autres.

Vient ensuite le chapitre deux intitulé : "Un phénomène mondial nouveau : les ONG". C'est le photographe des ONG qui parle. Il a pris des photos sous divers angles : un angle quantitatif. On nous apprend qu'il existe de par le monde 2.227 ONG centrées sur les problèmes de développement. L'angle est également historique : comment sont nées les ONG, tant au Nord qu'au Sud. Un angle "évolutif" : comment est-on passé de l'aide à l'auto-développement. Une photo financière des ONG vient ensuite : quelles sont leurs ressources, tant publiques que privées.

Enfin l'auteur se risque à un portrait idéologique: quel but poursuivent ces Organismes Non Gouvernementaux ?

Nous arrivons ainsi à un troisième chapitre, à mon avis le plus intéressant. L'auteur nous explique que les ONG possèdent les armes nécessaires pour combattre les "facteurs d'appauvrissement" et promouvoir les "facteurs de développement" exposés largement dans le premier chapitre. Si les ONG sont "pieds nus", ils ne travaillent pas "à mains nues".

AVANTAGES DES ONG

Il me semble, si j'ai bien compris l'idée de l'auteur, que les projets ONG, contrairement aux "grands projets", tiennent compte d'une condition indispensable à la réussite d'une stratégie de développement : ils mettent les gens "dans le coup" et ils les mettent "debout". Autrement dit, ils ne visent pas tant à faire quelque chose "pour les gens" (qu'il s'agisse d'adductions d'eau, de lutte anti-érosive, de planning familial, etc.) qu'à le faire avec eux et à les amener à le faire tous seuls. Ils prennent les gens au sérieux, ils les considèrent comme des agents de leur propre développement, et non comme les objets d'une action faite par les autres. Il s'agit, comme disent les Chinois, non pas de donner du poisson à manger, mais d'apprendre à pêcher. Cela suppose un cheminement, au rythme des gens, et donc parfois ce cheminement sera lent. Il faut faire confiance aux gens, leur donner des responsabilités, croire à leurs capacités. "Développer" éthymologiquement, cela veut dire "enlever le voile" pour qu'apparaisse ce qui était caché. Un postulat de base soutient toute action de développement qui se veut valable et durable : il faut croire que les populations, écrasées par la malnutrition, l'analphabétisme, la spoliation de leurs terres...

possèdent en elles des virtualités cachées. L'action de développement aura précisément pour but de faire émerger à la lumière ces potentialités enfouies dans les ténébres. Cela suppose, bien sûr, une "convivance" avec les pauvres, et aussi une connivence avec eux, deux choses que ne sont guère capables de réaliser les "grands projets" dont la philosophie de base est essentiellement économique et financière, pas plus que les gouvernements tentés par l'efficacité immédiate et rapide.

À l'appui de sa thèse, le livre nous dresse, dans le chapitre 4, un rapide bilan des résultats obtenus par les ONG, au plan économique comme au plan social. Incontestablement l'action des ONG a contribué à l'accroissement quantitatif des revenus des individus et des communautés. L'incidence des projets des ONG sur la vie sociale des populations est indéniable, que ce soit dans le domaine de la santé ou dans celui de l'organisation sociale des groupes, ou encore dans l'émergence d'animateurs de base venant des collectivités locales.

Quelles réflexions tirer de cette enquête ? Le 5e et dernier chapitre répond à cette question sous le titre : "Une nouvelle problématique du développement". Selon lui, la participation des ONG au développement a fait ressortir les points suivants, qui sont des passages obligés pour la réussite de tout projet :

- ~ Il faut une vision globale du développement rural
- ~ Il faut redéfinir qui sont les acteurs du développement et le rôle de chacun (gouvernements, institutions internationales, médias, ONG)
- ~ Enfin, il faut redéfinir les rapports entre ces divers acteurs.

Forum des ONG

En conclusion : ce livre est tonique. Il encourage les hommes de terrain dans leurs intuitions et leurs actions. Il donne une vue de haut, panoramique, ce qui n'est pas toujours possible à celui qui travaille au raz du sol et dont l'horizon risque souvent d'être limité.

Cependant, il me semble contenir une grave lacune : alors que l'auteur insiste sur la prise en charge du développement par les populations elles-mêmes, ces dernières disparaissent totalement de ses préoccupations lorsqu'il au dernier chapitre, il s'agit d'analyser les conditions d'une nouvelle problématique du développement.

Ajoutons que ce "tour du monde" des ONG nous a conduits :

- ~ en Colombie, Bolivie, Brésil, Equateur, Mexique et Pérou pour l'Amérique latine
- ~ au Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Kenya, Mali, Nigeria, Togo et Zaïre en ce qui concerne l'Afrique
- ~ au Bangladesh, Inde, Indonésie, Philippines et Thaïlande pour l'Asie.

Le Rwanda n'est cependant pas tout à fait absent des préoccupations de l'auteur : dans son introduction (des pages 26 à 28), Bertrand Schneider cite longuement Siméon MUSENGIMANA, et ce dans un texte publié par DIALOGUE, N° 103.

Rappelons que Siméon est le fondateur de l'ADRI : Action pour Développement Rural Intégré.

M. DONNET

Courrier des lecteurs

RUSWA !

Quand on demande ici et là d'où vient ce mot "ruswa" en kinyarwanda, on hausse les épaules un peu et on dit, avec une certaine hésitation : "peut-être du français 'reçois'". En effet, une certaine consonnance est indéniable. C'est certainement cette consonnance qui a séduit Monsieur C. Twillingimana à affirmer : "La péjoration sémantique des éléments français touche un grand nombre d'emprunts tel que .. ruswa 'reçois', 'pot de vin'." (dans un article intitulé "Intégration lexicosémantique des emprunts du kinyarwanda au français", en F. Jouanet, Le Kinyarwanda, études linguistiques, GERLA/SELAF Paris 1983, p. 215). J'ai été longtemps parmi ceux qui adhéraient, avec hésitation il est vrai, à cette explication. Mais voilà il y a quelques mois que j'ai été convaincu d'une autre étymologie.

C'était dans un entretien avec un collègue théologien, qui a travaillé longtemps au Pakistan. Nous discutons d'un passage de l'Ancien Testament qui se trouve en Exode 23, 8. Ceci est ainsi traduit en français courant : "Ne vous laissez pas corrompre par des cadeaux, car les cadeaux rendent aveugles même les plus clairvoyants et pervertissent les décisions des gens honnêtes". Il est question, en hébreu, de 'shohac' (שחַח). Ce mot est traduit dans la Traduction Oecuménique de la Bible (TOB) et dans la Bible en français courant par 'cadeau', ce qui n'est pas faux, mais ce n'est pas tout à fait correct non plus. La Biblia Yera traduit mieux 'impongano'. Ce dernier mot signifie selon I. Jacob (Dictionnaire Rwandais-Français, tome I) : "amende honorable, rançon, dédommagement", et il renvoie au verbe 'guhunga', qui a comme deuxième signification : "donner un cadeau à quelqu'un pour lui faire plaisir et obtenir ce qu'on attend de lui, corrompre, graisser la patte". Ceci rejoignait d'assez près la signification du hébreu 'shohac' qui est "gift, présent, a bribe".

(voyez B. Davidson, *The analytical Hebrew and Chaldean Lexicon*, London (s.a.), à l'endroit), donc : 'don', cadeau, pot de vin'. Or, il me semble qu'actuellement le mot 'impongano' a reçu un sens plus restreint encore, désignant l'argent qu'on doit à une femme libre pour obtenir ses faveurs (voir aussi I. Jacob à l'endroit).

Je disais donc à mon collègue que nous avions traduit l'hébreu 'shohad' en kinyarwanda par 'ruswa'. A quoi il sursautait disant : "mais c'est le même mot qu'en urdu" (langue parlée au Pakistan). Il m'expliquait alors que le mot urdu était 'ruswat' ou 'riswat', indiquant en effet des pots de vin destinés à obtenir des faveurs d'un fonctionnaire ou une décision positive d'un juge. Or, en urdu le mot 'ruswat' a été emprunté de l'arabe, qui a 'rushwah'. Et ensuite il n'était plus très difficile de retracer la voie de 'ruswa' en kinyarwanda. Comme l'arabe a donné le mot 'ruswat' en urdu, il a donné également le mot en kishwahili, où c'est 'rushwa' (1), ce qui signifie 'bribe' ou bien 'pot de vin' (voyez F. Johnson, *A standard Swahili-English Dictionary*, Oxford 1959, à l'endroit). Celui-ci renvoie d'ailleurs aussi au mot swahili 'hongo', qui signifie en deuxième lieu "money paid to seduce a woman". Il est clair que du kishwahili 'rushwa' le mot est passé en kinyarwanda : 'ruswa'.

Il n'y a donc en définitive aucune relation entre le français 'reçois' et le kinyarwanda 'ruswa'. Ce mot n'est pas un emprunt du français. Il n'y a qu'une consonnance tout-à-fait arbitraire et accidentelle entre les deux mots, une supposée similitude de sens étant artificielle et sans péjoration sémantique du terme français.

C.M. OVERDULVE

(1) La Bible en kishwahili emploie en effet au passage cité d'Exode 23,8 ce mot : "nawe usipokee rushwa".

ONT COLLABORE A CE NUMERO

- Juvénal HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise, Kigali
 Vincent NSENGIYUMVA, Mgr, Archevêque de Kigali
 Jean MASSION, fondateur de la Revue DIALOGUE, Bruxelles, Belgique
 Joseph NTAMAHUNGIRO, journaliste, Revue DIALOGUE, Kigali
 Guy THEUNIS, Père Blanc, Curé de Rwamagana, Kibungo
 Dominique NOTHOMB, Père Blanc, N'djamena, Tchad
 François FUNGA, Agent des Banques Populaires, Kigali
 Jacques KUNG, pasteur de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda, ancien professeur à l'Ecole de Théologie de Butare
 André NZABANDORA, 2^e Vice-Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, Kigali
 Philippe VAN DAMME, Chargé de cours à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Butare
 Jean Pierre GODDING, Conseiller à la Préfecture de Gisenyi
 Denis H. de JONG, Président de l'Association des Membres des Conférences Episcopales de l'Afrique de l'Est, Ndola, Zambie
 Evêques catholiques de l'Afrique du Sud
 C.M. OVERDULVE, pasteur de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda, Kilinda, Gicarama
 Roger VANDEKERCKHOVE (pour les photos), Salésien, Centre des Jeunes de Gatenga, Kigali